



Concours : CAPLP et CAFEP-PLP

Section : Langues Vivantes – Lettres

Option : Allemand – Lettres

Session 2018

Rapport de jury présenté par :
Jonas ERIN, Président du jury

Sommaire

A. Le mot du président et du vice-président	3
B. La session 2018 en chiffres et en analyse	4
C. Les épreuves d'admissibilité	
C1. La composition en allemand	7
C2. Le commentaire composé en lettres	19
D. Les épreuves d'admission	
D1. Valence allemand	
- D11. Épreuve de mise en situation professionnelle – allemand	23
- D12. Épreuve à partir d'un dossier – allemand	29
D2. Valence lettres	
- D21. Épreuve de mise en situation professionnelle – lettres	36
- D22. Épreuve à partir d'un dossier – lettres	38
E. Exemples de sujets pour les épreuves d'admission	41

A. Le mot du président et du vice-président

Le nombre élevé d'inscrits montre que l'intérêt du recrutement par voie externe ne se dément pas pour la session 2018 du CAPLP et CAFEP PLP Allemand Lettres. Si l'écart entre le nombre d'inscrits et le nombre de candidats qui se présentent aux épreuves reste dans la moyenne des dernières sessions, le jury tient à souligner la qualité générale des prestations orales des candidats. D'une manière globale, les candidats semblent mieux préparés que les années précédentes. Les modalités du recrutement sont toujours celles du concours rénové depuis 2014 - complété par l'arrêté du 27 mars 2017 – avec des épreuves directement en prise avec la réalité du métier de professeur en lycée professionnel :

- Pour l'admissibilité
 - allemand : composition en allemand et thème
 - lettres : commentaire composé et traitement d'une question de grammaire
- Pour l'admission
 - épreuve de mise en situation professionnelle
 - épreuve à partir d'un dossier

A compter de la session 2019, l'épreuve de mise en situation professionnelle sera, en lettres, régie par un programme d'œuvres commun à tous les concours langues et lettres.

Comme pour les précédentes sessions, le jury a fait le choix d'organiser le rapport par épreuve afin d'en faciliter la lecture pour les futurs candidats. Dans un souci d'efficacité et de lisibilité, le jury a toutefois fait des choix en fonction des prestations des candidats de la session 2018 et invite les lecteurs de ce rapport à se reporter également aux précédents rapports pour compléter leur réflexion.

Cette année encore et malgré une meilleure préparation des candidats, le jury se doit de rappeler qu'un des principaux enjeux du concours réside dans la préparation de deux valences. Le rapport de la session 2017 explicite l'apport de la complémentarité des deux valences allemand et lettres dans la construction d'une professionnalité en insistant sur l'approche éducative et culturelle et les croisements didactiques et pédagogiques.

Le jury souhaite attirer tout particulièrement l'attention des futurs candidats sur la nécessité de connaître les programmes de lycée professionnel. Ces connaissances des textes aisément accessibles sont indispensables pour la préparation du concours :

- En allemand

L'analyse de production d'élèves dans l'épreuve de mise en situation professionnelle est bien plus pertinente dès lors que le candidat parvient à mettre en perspective le niveau des productions au regard des attendus des programmes. L'analyse des documents et la réflexion autour de l'élaboration d'une séquence pédagogique peut difficilement se faire dans l'épreuve sur dossier si le candidat ne fait pas référence aux programmes de la voie professionnelle.

- En lettres

Il n'est pas inutile de rappeler que dans l'épreuve de mise en situation professionnelle en lettres, sur les trente minutes de temps de parole initiale du candidat, un tiers doit être consacré à l'insertion du texte dans les programmes. Dans l'épreuve sur dossier en lettres, les documents soumis au candidat ne font référence ni à la classe, ni à l'objet d'étude. Un candidat qui ignore donc tout du programme de français des classes de lycée professionnel part avec un handicap difficilement surmontable.

Les conseils formulés dans ce rapport ont pour objectif d'accompagner les futurs candidats dans la préparation du concours qui doit être considérée comme une première étape de

professionnalisation.

Cette année encore, le concours a pu se dérouler dans d'excellentes conditions. Nous adressons nos remerciements à chacun et tout particulièrement à Madame le Proviseur du lycée Victor Hugo de Poitiers et son équipe.

Jonas Erin et Fabrice Poli

B. La session 2018

B1. Bilan chiffré et analyse

Le tableau suivant présente les chiffres clés de la session 2018, de l'inscription au concours à l'admission, au regard des deux sessions précédentes.

	CAPLP Externe				CAFEP PLP Externe			
	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018
Nombre de postes	5	8	5	4	1	1	1	1
Nombre d'inscrits	54	61	78	69	3	5	10	6
Nombre de présents à l'écrit	29	26	27	25	2	3	3	1
Candidats admissibles	10	16	16	15	2	2	2	1
Barre de l'admissibilité	13	12,3	9,9	9,8	8,6	11,3	8,7	10,3
Barre de l'admission	13,3	13,7	10,7	10,5	9,5	14,9	12,1	13
Admis sur liste principale	5	8	5	4	1	1	1	1
Admis sur liste complémentaire	3	2	4	0	0	0	0	0

Trois éléments appellent un commentaire :

A) Un intérêt confirmé pour le concours

Le ratio entre le nombre total d'inscrits (69 + 6) et le nombre total de postes (4 + 1) est très satisfaisant, ce qui montre l'attrait d'un concours validant une bivalence allemand – lettres pour l'enseignement dans la voie professionnelle même si le nombre de candidats qui se présentent effectivement aux épreuves est en légère baisse.

B) Des barres de qualification inégale

Même si les barres de qualification sont relativement basses à l'écrit et très correctes à l'oral, la session 2018 confirme la forte densité des prestations positives, ce qui a permis au jury d'attribuer sans difficulté les postes ouverts au concours.

C) La diminution du pourcentage des candidats inscrits qui se présentent effectivement aux épreuves d'admissibilité constitue probablement un indicateur supplémentaire de la nécessité de développer si ce n'est des parcours de formation bivalents au moins des passerelles interdisciplinaires consolidées dans la formation initiale.

Les informations et conseils fournis dans le présent rapport ont pour objectif d'accompagner au mieux les candidats dans la préparation d'un concours à la fois exigeant et très ancré dans la réalité des missions des professeurs d'allemand – lettres de lycée professionnel.

B2. Les épreuves : organisation, déroulé et attentes

L'arrêté du 27 mars 2017 introduisant des modifications dans les épreuves du concours par rapport aux sessions précédentes, il nous semble important de reprendre les textes (en italique ci-après) qui fondent l'organisation à compter de la session 2018 du concours et d'explicitier la structure des épreuves.

Les candidats passent une épreuve dans chaque valence à l'écrit comme à l'oral. Si les épreuves sont strictement les mêmes pour tous à l'écrit – c'est-à-dire une composition et traduction en allemand et un commentaire composé avec une question grammaticale en lettres – un tirage au sort détermine la valence dans laquelle chaque candidat passe chacune des deux épreuves orales. Ainsi deux cas de figure sont possibles à l'oral :

- cas de figure n°1 : épreuve de mise en situation professionnelle en allemand et épreuve à partir d'un dossier en lettres ;
- cas de figure n°2 : épreuve de mise en situation professionnelle en lettres et épreuve à partir d'un dossier en allemand.

Les tableaux suivants ont pour objectif de reprendre les principales informations structurelles concernant les différentes épreuves.

Épreuves d'admissibilité

	Valence Allemand		Valence Lettres	
Contenus	Composition	Traduction	Commentaire composé	Question grammaticale
Durée	5 heures		5 heures	
Coefficient	1		1	

Épreuves d'admission

	Valence Allemand		Valence Lettres	
Épreuves	Mise en situation professionnelle	Épreuve à partir d'un dossier	Mise en situation professionnelle	Épreuve à partir d'un dossier
Contenus	Étude de document(s)	Compréhension de l'oral	Étude de texte suivie d'un entretien	Élaboration d'une séquence pédagogique
	Exploitation didactique et pédagogique du document	Analyse de dossier		
Préparation	2h30	2h30 ¹	2h30	2h30
Passage	1h00	1h00	1h00	1h00
Coefficient	2		2	

Pour l'admission, les candidats passent chacune des épreuves dans une valence : deux cas de figure sont envisageables.

¹ L'arrêté du 27 mars 2017 permet depuis la session 2018 un alignement du temps de préparation de l'épreuve de langues vivantes à partir d'un dossier sur le temps de préparation des autres épreuves, c'est-à-dire 2h30 au lieu de 2h00 pour les précédentes sessions.

Dans le cas de figure n°1, un candidat passera

<p>l'épreuve de mise en situation professionnelle en allemand²</p> <p><i>Préparation : 2h30 Épreuve : 1h</i></p>	<p><i>L'épreuve porte :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>-d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère, se rapportant aux réalités et aux faits culturels du ou des pays dont on étudie la langue, en lien avec le programme d'enseignement de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel ;</i><i>-d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur les mêmes réalités et faits culturels. Ce dossier est composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux contextes d'enseignement et au cadre institutionnel.</i> <p><i>La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère et permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.</i></p> <p><i>La seconde partie de l'entretien se déroule en français et permet de vérifier, à partir d'une analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.</i></p> <p><i>La durée du document audio ou vidéo authentique n'excédera pas cinq minutes. Celle des productions orales d'élèves n'excédera pas trois minutes par enregistrement. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.</i></p>
<p>et l'épreuve à partir d'un dossier en lettres</p> <p><i>Préparation : 2h30 Épreuve : 1h</i></p>	<p><i>Le candidat élabore une séquence d'enseignement qu'il expose au jury, à partir de documents en lien avec un des objets ou domaines d'étude au programme : textes littéraires, reproductions d'œuvres d'art, photogrammes, articles de presse ou écrits d'élèves. L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix didactiques et pédagogiques. Le jury vérifie, à l'occasion de cet échange, la capacité du candidat à se projeter dans son métier futur, sa connaissance réfléchie du contexte institutionnel et sa façon d'appréhender la variété des conditions effectives de l'exercice du métier.</i></p>

² L'arrêté du 27 mars 2017 inverse les contenus des deux épreuves de langues vivantes par rapport aux sessions précédentes.

Dans le cas de figure n°2, un candidat passera...

<p>l'épreuve de mise en situation professionnelle en lettres² <i>Préparation : 2h30</i> <i>Épreuve : 1h</i></p>	<p><i>L'épreuve consiste en l'étude d'un texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP, puis à partir du texte, en l'étude d'un point de langue (lexique, grammaire, orthographe) en vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale.</i></p>
<p>et l'épreuve à partir d'un dossier en allemand <i>Préparation : 2h30</i> <i>Épreuve : 1h</i></p>	<p><i>L'épreuve consiste en la présentation d'une leçon, dans le cadre du programme d'enseignement de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.</i></p> <p><i>L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury et constitué de documents se rapportant aux réalités et aux faits culturels du ou des pays dont on étudie la langue, en lien avec le programme. Ces documents peuvent être des textes, des documents iconographiques, des enregistrements audio ou vidéo.</i></p> <p><i>L'épreuve comporte deux parties :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>-une première partie en langue étrangère consistant en la présentation, l'étude et la mise en relation des documents du dossier, suivie d'un entretien en langue étrangère ;</i><i>-une seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales, phonologiques) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, suivie d'un entretien, au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.</i> <p><i>Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.</i></p>

C. Les épreuves d'admissibilité

C.1. ALLEMAND : composition et traduction

Rapport établi par Évelyne DARD et Anja SIEMON

C11. Remarques générales

Ce rapport établit des remarques ciblées en lien avec la session 2018. Nous invitons les futurs candidats à consulter également les rapports du jury des sessions 2017 et surtout 2016 et 2015, plus détaillés, notamment en ce qui concerne la méthodologie.

Le jury en charge de l'épreuve écrite d'admissibilité a reçu cette année 25 copies. Les notes vont de 5/20 à 18/20 avec une moyenne générale de 8,75/20 donc sensiblement inférieure à celle de la session précédente.

C12. Composition en allemand

Même si certains candidats se sont efforcés de suivre les conseils des rapports des sessions précédentes, nombre de productions écrites se sont révélées être peu ou pas satisfaisantes compte tenu du niveau d'allemand tout simplement insuffisant chez un grand nombre des candidats. **Or il est indispensable d'avoir au minimum le niveau C1 du CECRL dans les deux langues pour se présenter à un tel concours.**

Rappelons brièvement les éléments attendus de l'épreuve :

- **Analyser le dossier**

Le dossier soumis à l'attention des candidats est composé d'un texte littéraire extrait du roman *Russendisko* de Wladimir Kaminer et de trois critiques de ce roman parues respectivement dans la *Süddeutsche Zeitung*, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et la revue littéraire *Glossen*. La consigne invite les candidats à expliquer le texte 1, en s'appuyant sur leurs connaissances personnelles ainsi que sur les textes 2, 3 et 4 pour répondre à la question: « *Wie stellt Kaminer die deutsche Gesellschaft und das Leben in Deutschland dar ?* »

La consigne amène donc les candidats à mobiliser leurs connaissances d'une part et à croiser les lectures des trois documents d'autre part pour donner ensuite une réponse spécifique, réfléchie, nuancée et argumentée à cette question. Celle-ci était formulée de façon très ouverte laissant ainsi aux candidats le choix du plan et des thèmes à développer. Or trop souvent, l'explication de textes n'est qu'une longue paraphrase ou la juxtaposition de citations extraites des textes commentées au fil de l'eau.

- **Mobiliser des connaissances littéraires et historiques**

Le jury n'attend pas des candidats des connaissances de type encyclopédique sur la littérature et l'histoire des pays germanophones, d'autant qu'il n'existe pas, pour ce concours, de programme spécifique en allemand. Mais le jury a été surpris de lire par exemple que Kaminer était un auteur décédé et un représentant du réalisme socialiste.

Les candidats sont invités à mobiliser leurs connaissances pour étayer leur commentaire de remarques historiques, politiques, sociologiques, littéraires et culturelles **si celles-ci sont judicieuses**. En revanche, un étalage de connaissances littéraires et historiques qui ne contribuent pas à élucider le texte est malvenu. Par exemple, consacrer toute une partie à la

Seconde Guerre mondiale, à la construction du Mur ou encore à la Stasi était inutile. La fragilité de la culture littéraire et historique des candidats a pu conduire à des propos indéfendables. Comparer la distribution de tracts par le parti d'extrême droite « Die Republikaner » lors d'une campagne électorale à l'action des résistants Hans et Sophie Scholl était pour le moins malvenu. L'emploi du mot « Nazis » au lieu de « Néo-Nazis » pose un problème de fond évident. Prétendre qu'à Berlin-Est à l'époque de la RDA il n'y avait pas de coiffeurs relève du cliché et montre une méconnaissance des conditions de vie des pays socialistes avant 1989. Et dire que le texte fait partie de la notion « Raum und Austausch » est hors sujet, car un sujet de concours n'a rien à voir avec les programmes de lycée.

Quelques contresens ont révélé que le texte n'avait pas toujours été bien compris. Dire par exemple que les moustiques en tant que parasites désignent des espions est totalement incongru. Il semblerait qu'un candidat ait confondu les moustiques avec les Moscovites, ce qui a donné lieu aux phrases suivantes : « Der Krieg hat die Stadt von Moskau zerstört, deshalb haben einige Moskitos Moskau geflohen » ainsi que « Kaminer findet die Mentalität der Berliner besser als die Mentalität der Moskitos. »

Paganini n'a pas été inventé par l'auteur pas plus qu'il ne renvoie à un joueur de football mais désigne bien le compositeur italien et sa coiffure ébouriffée.

L'expression « zeigen, was eine Harke ist » qui signifie « montrer de quel bois on se chauffe » n'était pas connue de la plupart des candidats.

- **Élaborer un plan**

Beaucoup de candidats annoncent un plan, mais ne s'y tiennent pas. En général si l'introduction est correcte, tant au niveau méthodologique que linguistique, le développement devient brouillon. Il convient de s'entraîner à écrire moins, mais mieux, selon l'adage : *Weniger ist mehr !* Le jury a déploré que trop de copies restent par exemple sans conclusion. Enfin, dans un souci de clarté, il est nécessaire de veiller à ce que l'introduction et la conclusion soient nettement démarquées du reste du développement. Ainsi il convient de laisser un espace entre les parties et d'aller à la ligne, au sein des grandes parties, au début de chaque paragraphe, car un texte plus aéré est plus agréable à lire. L'utilisation d'abréviations est à proscrire (exemple *od.* pour *oder*). Il est également inutile de recopier la consigne.

La question ayant été formulée de façon très ouverte, les candidats avaient toute latitude pour faire le plan de leur choix, pour peu que celui-ci soit pertinent. Mais souvent le jury a constaté une absence de plan, beaucoup de paraphrase, et un ensemble incohérent avec accumulation de banalités.

- **Écrire dans une langue fluide et authentique**

La correction de la langue est, bien entendu, d'une importance capitale. Le jury a constaté dans de trop nombreuses copies que les connaissances de base de la grammaire de la langue n'étaient pas toujours acquises. La lecture devient alors pour le jury très fastidieuse et nuit à la valorisation d'éléments d'analyse qui pourraient être pertinents.

Exemples :

Der Schriftsteller erzählt von einem Figur aus Russland der in Berlin zieht vor

Der Text kann man im zwei Teile geteilt

Er stellt das Alltagsleben in Deutschland als mehrerer dar

Kaminer wunderbacht Berlin

Alle Krankheiten des zweiten Weltkrieg ist nicht ganz gepflegt

Trop de candidats attestent d'un niveau d'allemand insuffisant ce qui se traduit par des fautes de toute nature (orthographe, genre des noms, déclinaison, conjugaison, syntaxe, lexicque).

Exemples : *Stiel au lieu de Stil ; Berlin gefällt ihm ; Litteratur der Fremde ; Manschmall ; das Ort ; der Mauer ; das Blick ; das Ton ; Das ist nicht den fall ; In DDR ; Im Berlin ; Er entdeckt der Kapitalismus ; Als er nach Berlin angekommen... ; Dürften nicht au lieu de durften ; Der Auszug ist von 2000 geschreibt ; Um Touristen kommen zu machen ; Trotzdem au lieu de obwohl ; Sich developpiieren*

Pour conclure, on ne saurait que trop encourager les candidats :

- à tenir compte des conseils méthodologiques formulés dans ce rapport et les rapports précédents;
- à lire une variété de textes en allemand ;
- à saisir toutes les opportunités pour une pratique de la langue orale et écrite.

• Pistes d'exploitation

Le sujet n'a de toute évidence pas inspiré les candidats, alors qu'il y avait beaucoup à dire. Le jury n'attend aucune réponse spécifique. Les candidats sont libres de parler de ce qu'ils savent.

Nous ne proposons pas de corrigé type, car le jury n'attend pas UNE réponse spécifique. Tout plan est recevable à condition que le candidat respecte tout ce qui a été annoncé dans l'introduction (argumentation, structure, organisation, rédaction dans un allemand correct etc...).

Quelques idées pertinentes exprimées dans les copies peuvent être mentionnées :

- La référence à d'autres œuvres qui traitent de l'immigration : le film *Almanya*, les films de Fatih Akin, etc.
- La référence au roman de Alfred Döblin *Alexander Platz* paru en 1929 et qui nous plonge dans la vie du petit peuple de la métropole berlinoise des années 1920.
- Le côté multiculturel de Berlin : „Berlin ist eine multikulturelle Stadt.“
- La connaissance du parti politique d'extrême droite « Die Republikaner » et la référence à l'AFD aujourd'hui.
- La référence aux différentes vagues d'immigration en Allemagne, notamment celle d'après 1989 concernant « die Spätaussiedler », Allemands de souche vivant dans les anciennes républiques du bloc soviétique.

Quelques pistes de réflexion :

1. Le ton humoristique de Kaminer dans son recueil d'histoires courtes *Russendisko*. Il porte un regard amusé, faussement naïf sur la société allemande en général et la société multiculturelle berlinoise en particulier. Il grossit des événements banals (Mücken, Straßenverkehr, Epidemien, Selbstmordraten, la fermeture de l'Europa Center...). Kaminer relate des situations comiques qu'il a soit lui-même vécues en tant qu'étranger en Allemagne soit parce qu'elles lui ont été racontées par des amis. Il pimente ces récits d'anecdotes et de commentaires personnels. Au-delà du caractère unique et curieux des événements ou des impressions relatés, se cachent toujours l'autodérision et la sagesse.

2. Les étapes de l'immigration en Allemagne :

En RFA „Gastarbeiter“ venant de Turquie (1955 traité avec la Turquie), de l'Europe du sud.

En RDA venant des pays socialistes „frères“ (Vietnam, Angola, Mozambique, Cuba...).

Années 1990: réfugiés des Balkans.

La „Flüchtlingswelle“ de 2015. Et le „Wir schaffen das!“ d'Angela Merkel.

Les réussites et les échecs de cette immigration. Beaucoup d'Allemands sont ouverts et tolérants, ce qu'a montré la vague de solidarité lors de l'accueil des réfugiés. Mais il y a aussi

une opposition à la politique migratoire conduite par la chancelière à la fois dans son propre camp (CSU, Seehofer) ainsi que dans les partis d'extrême droite (« Angst vor Überfremdung », AfD).

3. Berlin et ses contradictions : einerseits weltoffen , multikulti, andererseits Neonazis: dort zeigt sich in konzentrierter Form die bundesrepublikanische Bevölkerung.

Élargissements possibles :

Ist Deutschland ein Einwanderungsland? Ist das Ziel Integration (der Vietnamese betreibt einen Gemüseladen) oder Assimilation (er hat sich eine Dauerwelle machen lassen, so wie es bei den Deutschen zu dieser Zeit Mode war)?

Rappelons que ces pistes ne sont proposées qu'à titre d'exemples.

C.13 Thème

- **Texte à traduire**

En ce début des années soixante, je suis un petit Français qui séjourne en Allemagne, en vue de se perfectionner dans cette première langue étudiée au lycée. Ce n'est pas encore une pratique courante. Il m'a fallu faire un long voyage, passer solennellement les frontières, avant de rencontrer la famille du correspondant qu'un professeur bienveillant m'a aidé à trouver, et ne recevoir des nouvelles de France que par les lettres de ma mère qui mettent des jours à me parvenir. A peine plus jeune que la paix, me voilà livré à moi-même pour la première fois ! [...]

Mon correspondant s'appelle Thomas. Blond, jovial, débordant d'énergie, il consacre tout son temps au sport et aux filles. Sympathique mais d'autant plus encombré par ma présence que sa mère insiste pour qu'il réponde en français au peu de mots que je baragouine en allemand. Et il redoute la mince concurrence que je peux lui faire auprès de ses petites amies. Entre nous, le dialogue a vite tourné court. Rien à nous dire !

Moi, je suis brun, particulièrement réservé, mais je déborde aussi d'une énergie qui se déverse tout entière dans les épais carnets de croquis qui ne me quittent jamais. J'use quantité de crayons à dessiner, tandis que Thomas nage, grimpe, flirte, danse, joue au tennis, boit de la bière et raconte à l'oreille des filles des histoires drôles auxquelles je ne comprends rien. Le plus souvent, il me retrouve penché sur la tiédeur blanche du papier, attentif aux bruits nouveaux qui me parviennent, aux voix étrangères, aux odeurs de bois, de roches et de toutes ces fleurs dont les balcons regorgent.

Pierre Péju, *Le rire de l'ogre*, Editions Gallimard 2005

- **Éléments contextuels**

L'auteur : Pierre Péju, né en 1946 à Lyon, est un romancier, essayiste et professeur de philosophie français, connu entre autres pour son roman *La Petite Chartreuse*.

Le roman : Paul Marleau a seize ans, et en cet été 1963, il séjourne en Allemagne chez un correspondant. Il fait la connaissance de Clara, fille d'un ancien médecin de la Wehrmacht, et découvre avec elle les premiers émois amoureux, mais aussi le drame effroyable survenu dans la forêt qui entoure cette petite ville de Bavière faussement paisible. Enfants de la paix, ils comprennent que des " fêlures de guerre " se propagent dans la douceur apparente de leur époque. Guerres que l'on croit finies, ou guerres actuelles jamais très lointaines.

- **Entraves**

De prime abord, l'extrait à traduire ne présente pas de difficultés particulières sur le plan

lexical. Le jury a donc été surpris de constater que certains termes n'étaient pas connus en allemand tels :

- solennellement / feierlich
- le correspondant / der Brieffreund
- les nouvelles / die Nachrichten
- attentif / aufmerksam
- flirter / flirten
- courant/ üblich
- alors que / während
- lettres / Briefe (!)

Ces éléments pourtant ne relèvent pas d'un lexique technique ou spécialisé. Seule l'expression « la tiédeur blanche du papier » ne pouvait pas être traduite mot par mot, mais nécessitait de recourir à une tournure qui rende l'idée d'un rapport presque sensuel au papier comme par exemple « das milchig weiße Papier ».

La longueur et la complexité des phrases avec un enchaînement de participes et beaucoup de relatives étaient aussi difficile à rendre en allemand. Le jury en a tenu compte. Mais la plupart des copies ont montré une réelle difficulté pour les candidats à surmonter ces entraves.

Notons encore que si „blond“ se traduit par *blond*, „brun“ se dit *dunkelhaarig* ou *braune Haare haben*.

- **Quelques conseils pour traduire**

Nous conseillons aux futurs candidats de vérifier la recevabilité linguistique (orthographe, grammaire, conjugaison, lexique) du texte d'arrivée. Certaines fautes de langue ne sont pas acceptables dans le cadre d'un tel concours : *ein Französer* ; *Am Anfang des 60. Jahrhundert* ; *Encombriert von mir* ; *er genieß* ; *Meine präsenz störtet er* ; *Fast jung* (pour *jünger*) ; *An Tennis spielen* ; *Für meine Sprache perfectionnieren*, etc.

Rappelons :

- qu'il n'est pas nécessaire de traduire le titre de l'œuvre d'où le texte est extrait ;
- qu'il faut respecter la mise en forme du texte source (alinéas ...)
- qu'il ne faut jamais proposer plusieurs solutions de traduction pour un terme, mais faire un choix.

D'où la devise souvent invoquée : ***So treu wie möglich, so frei wie nötig!***

Le thème est une épreuve difficile qui exige une préparation régulière et intensive. Les candidats trouveront de nombreux conseils dans les rapports 2015 et 2016.

Proposition de traduction

Anfang der sechziger Jahre bin ich ein kleiner Franzose, der sich in Deutschland aufhält, um seine erste im Gymnasium erlernte Fremdsprache zu verbessern. Das ist zu dieser Zeit noch nicht üblich. Ich musste eine lange Reise hinter mich bringen und feierlich Grenzen passieren, bis ich bei der Familie des Brieffreundes ankomme, die ich mit der Hilfe eines wohlwollenden Lehrers gefunden hatte. Nachrichten aus Frankreich bekomme ich nur durch die Briefe meiner Mutter, die mehrere Tage brauchen, bis sie bei mir eintreffen. Kaum jünger als der Frieden, bin ich zum ersten Mal auf mich allein gestellt. [...]

Mein Brieffreund heißt Thomas. Er ist blond, lebenslustig, voller Energie, und verbringt seine ganze Zeit mit Sport und Mädchen. Er ist nett, aber meine Anwesenheit ist ihm lästig, vor allem, weil seine Mutter darauf besteht, dass er in Französisch auf die wenigen Wörter

antworte, die ich in Deutsch hervorbringe. Und er fürchtet das Fünkchen Konkurrenz, das ich ihm bei seinen Freundinnen machen könnte. Zwischen uns ist der Dialog schnell verstummt. Wir haben uns nichts zu sagen!

Ich bin dunkelhaarig, sehr zurückhaltend, aber auch ich sprühe vor Energie, welche sich vollständig in die dicken Skizzenblöcke ergießt, die ich immer bei mir habe. Ich verbrauche beim Zeichnen Unmengen an Bleistiften, während Thomas schwimmt, klettert, flirtet, tanzt, Tennis spielt, Bier trinkt und den Mädchen Witze ins Ohr flüstert, von denen ich kein Wort verstehe. Meistens trifft er mich über das milchig weiße Papier gebeugt an, aufmerksam auf unbekannte Geräusche achtend, die zu mir dringen, auf fremde Stimmen, auf den Geruch von Holz, von Felsen und von all diesen Blumen, vor denen die Balkons strotzen.

C.2. LETTRES : commentaire composé

Rapport établi par Marie-Danielle MINIER et Christelle PASQUIER-CHEVRIER

C21. Remarques générales

Le jury en charge de l'épreuve écrite d'admissibilité a reçu cette année 26 copies. Les notes vont de 5 à 18/20 avec une moyenne générale de 9.4. Pour mémoire, la moyenne s'était établie à 10.4 en 2017 et 11.1 en 2016.

C22. Les modalités de l'épreuve

L'épreuve comporte :

- le commentaire d'un texte littéraire répondant aux entrées du programme de CAP et aux objets d'étude au programme de baccalauréat professionnel en trois ans.
- le traitement d'une question de grammaire permettant d'éclairer le sens du texte.

C23. Le commentaire

Le sujet et son traitement

Le sujet proposé aux candidats, était un extrait du chapitre 4 de *14*, de Jean Echenoz. Le texte ne présentait aucune difficulté majeure de compréhension. Toutefois, des erreurs de contextualisation ont été notées. On citera la confusion entre la Première et la Seconde Guerre mondiale, le contresens sur le prénom « Guillaume » qui renvoyait naturellement au kaiser Guillaume II.

Sans vouloir proposer ici un corrigé, nous préférons indiquer une démarche de commentaire.

Dans un premier temps, le candidat doit procéder à une analyse du texte lui permettant de repérer et d'isoler ses éléments constitutifs, c'est-à-dire les éléments attendus à l'issue d'une première lecture attentive, voici un exemple de recueil d'informations :

Des hommes mobilisés partent à la guerre : pour la plupart d'entre eux, ils quittent pour la première fois leur région et leur famille. Ils ignorent – ce que l'auteur sait, ce que nous savons tous – le caractère fondamentalement irréversible de ce départ.

L'auteur récrit l'événement sciemment en jouant dans le souterrain du récit avec l'héritage commun que constitue la culture de cette guerre et produit au final un récit singulier et « averti » dans lequel résonnent les échos de toute la Grande Guerre.

Les personnages fictifs sont représentés dans un contexte historique précis, rigoureusement retracé. Le cadre spatio-temporel est évoqué avec justesse (« le mois

d'août », « dans le train », « dans les Ardennes ») ainsi que la chaleur caniculaire qui régnait alors. La représentation d'une société est faite par le biais d'un récit réaliste.

Le train, espace fermé, tout autant clôturé par son propre mouvement que par l'interdiction qui a été faite d'en descendre, est le premier lieu de la tragédie. Microcosme, il reflète avec réalisme – sous le mode du huis clos – la répartition hiérarchisée d'une société militaire et met en scène les personnages et leurs relations. Deux classes sociales s'opposent ; celle des soldats et celle des (sous)-officiers et ce clivage se manifeste par l'existence de deux espaces disjoints et dont les occupants – à l'exception d'Anthime – jamais ne se mêlent. L'illusion réaliste est servie par les jeux et les enjeux des angles de la "caméra ".

Le « on » est le pronom prédominant du texte. S'il est indéfini, à qui renvoie-t-il et quel sens lui donner ? Le groupe des hommes qui partent à la guerre, des hommes de ce train-là, certainement. Le « on » uniformise alors les hommes dans la même épreuve et suggère les liens indissolubles que tisse la solidarité du malheur. Ainsi, l'idée d'un homme annihilé a configuré fondamentalement un texte qui réécrit davantage cette guerre qu'il ne la raconte.

Un paragraphe entier est consacré à une envolée burlesque. Évocation drolatique de la figure pathétique et sanctifiée du Poilu, portrait le plus dévirilisant qui soit d'un officier : le dernier paragraphe fait éclater les codes du récit traditionnel.

Le burlesque constitue un nouveau mode d'écriture de la Grande Guerre et la satire révèle l'intention d'un auteur qui met en scène et dénonce l'absurdité et la barbarie avec les codes de la littérature actuelle.

La modalisation constante laisse entrevoir le jugement de l'auteur mais on ne peut réduire l'extrait à sa portée satirique car ce serait ne pas entendre sa sympathie profonde pour les soldats, sa compassion pour leur souffrance et l'hommage en définitive que constitue cette réécriture. Cet hommage refuse le pathos des sentiments.

Une telle première lecture doit conduire le candidat à proposer un commentaire lui permettant de mettre en avant les points saillants du texte et d'aborder de façon concomitante les différents axes retenus dans sa forme et dans ses enjeux.

On rappellera ici, une fois encore, qu'un commentaire composé se fonde sur des attendus, dans sa forme et son déroulé :

- Une introduction.

On y présente le texte en le thématisant et le contextualisant. On propose un ou plusieurs axes de lecture qui vont donner à lire une interprétation personnelle du texte, ce que d'aucuns appellent une question problématique, et ce qui constitue, du moins, un projet de lecture. Enfin, on annonce le plan du développement.

Le jury a repéré des projets de lecture souvent recevables ou prometteurs, interrogeant l'écriture (« En quoi ce récit est-il annonciateur des événements à venir ? »). Même maladroites, certaines problématiques, qui restent simples, permettent d'envisager le texte sous des axes variés et de rendre compte de son sens. À l'inverse on s'interdira des projets passe-partout (« Comment l'écriture permet-elle de faire passer un message ? ») ou qui n'englobent pas la totalité du texte (« Comment l'auteur décrit-il les hommes se préparant au combat ? »)

Il ne s'agit pas ensuite de « plaquer un plan standard », ni de séparer le fond de la forme. Rien de plus médiocre que ces copies qui concentrent l'analyse des procédés stylistiques dans une partie unique.

- Un développement

Comme déjà précisé dans un précédent rapport, le développement se compose de plusieurs parties. « Comme son nom l'indique, le développement et la progression dans la réflexion permet de répondre à la problématique annoncée dans l'introduction. Ces parties dont le nombre correspond à l'annonce faite dans l'introduction se fondent sur l'analyse de l'écriture et de faits de langue permettant d'accéder au sens. » Il n'y a pas de développement imposé en deux ou trois parties. Cependant, le candidat qui déroule cinq paragraphes autour de cinq thèmes successifs commet évidemment une maladresse, d'une part parce que son approche du texte reste thématique et ne construit pas une interprétation et d'autre part parce qu'il n'isole pas d'axes de lecture forts. Il est aussi à regretter que, trop souvent, le développement paraphrase le texte sans véritable explication.

On souhaite vraiment que le développement soit une démarche analytique et argumentative qui va déboucher sur une interprétation, étayée par des éléments choisis dans le texte. Car le commentaire doit permettre de projeter une lecture sensible, plus encore quand il porte sur un texte poétique.

- Une conclusion

C'est un temps de synthèse qui reprend les grands axes d'interprétation et propose une ouverture en lien avec la question initialement posée.

Les difficultés

Pour interpréter un texte, il faut l'avoir appréhendé en tant que lecteur sensible, avoir éprouvé des impressions personnelles. Ce préalable est essentiel pour donner du sens à l'analyse, l'interprétation et construire un plan qui articulera la réflexion. Malheureusement dans certaines copies, cette étape a été occultée et l'exercice de commentaire est resté trop formel et scolaire. L'analyse du texte consistant alors à faire état d'une succession de procédés d'écriture sans lien concret avec les effets produits.

L'intertextualité peut être investie si elle éclaire le sens du texte, mais ne doit pas faire « oublier » le texte à analyser. Il convient également de faire attention aux « surinterprétations » et ne pas faire dire au texte ce qu'il ne dit pas par exemple : « Les soldats savent qu'ils partent pour quatre ans et qu'ils vont vivre dans les tranchées » ; « Les conditions dans le train sont inhumaines » ; « La nature n'est pas en harmonie avec l'homme, ce n'est pas comme dans le romantisme de Châteaubriand. »

Des connaissances littéraires superficielles ou absentes ont généré des contresens et des interprétations erronées, notamment, la confusion auteur/narrateur dans un certain nombre de copies a conduit des candidats à penser que le texte proposé était autobiographique.

Une méconnaissance des genres littéraires et des mouvements littéraires a également été préjudiciable : « 14 est un roman historique psychologique à caractère épistolaire, il appartient au nouveau roman comme Primo Levi » ; « Ce texte appartient au courant littéraire de l'absurde » !

Dans certains cas, le devoir n'est pas structuré, le candidat se contente de paraphraser le texte et ne propose aucune interprétation. Parfois, le plan qui n'est pas en lien avec la problématique annoncée. « Découper le texte en trois » ne saurait constituer le plan du devoir.

Le choix d'une explication linéaire ne doit pas faire oublier la problématisation et la structure du devoir ; beaucoup de copies ont négligé la problématique et le plan quand la méthode linéaire a été privilégiée.

Les attendus pour un concours de ce niveau.

Les professeurs d'allemand-lettres auront, pour certains, à enseigner le français autant que l'allemand. Le recrutement de ces professeurs doit être l'occasion de vérifier un certain nombre d'acquis linguistiques ou culturels qui fonderont par la suite leur enseignement sans préjuger de la formation à l'occasion de leur année de stage. Il convient de rappeler certaines exigences :

- la correction de la langue française dans la phase rédactionnelle, orthographique. Il n'est pas acceptable qu'un candidat produise plus d'une vingtaine d'erreurs orthographiques dans sa copie ;
- la maîtrise de notions grammaticales fondamentales ayant trait à la construction syntaxique, (construction de la phrase), à l'analyse lexicale (formation des mots, déclinaison) ;
- la connaissance des grandes périodes, des courants littéraires et d'œuvres patrimoniales.

C24. Grammaire

Consigne : vous expliquerez comment les choix grammaticaux et syntaxiques de ce passage contribuent au sens du texte :

« Dans les Ardennes, à peine débarqués du train, à peine a-t-on eu le temps de se faire à ce nouveau paysage – sans même savoir le nom du village où se trouvait ce premier cantonnement, ni combien de temps on allait y passer - que des sergents ont mis les hommes en rang puis le capitaine a fait un discours au pied de la croix, sur la place. On était un peu fatigués, on n'avait plus très envie d'échanger des blagues à voix basse mais on l'a quand même écouté au garde-à-vous, ce discours, en regardant les arbres d'un genre qu'on n'avait jamais vu, les oiseaux dans ces arbres commençant de s'accorder, s'apprêtant à sonner la fin du jour. »

L'étude des faits grammaticaux et syntaxiques permettra de mettre en évidence la désorientation de ces hommes dans un monde et un milieu inconnus, leur perte d'autonomie et de liberté présageant leur instrumentalisation et leur calvaire dans cette guerre d'un « genre » nouveau.

Ce passage constitué de deux phrases est marqué dans son ensemble par l'omniprésence des tournures négatives avec les adverbes de négation (ni combien de temps, on n'avait plus, on n'avait jamais vu), la préposition sans, les locutions à valeur négative « à peine ». Bien plus que de conférer au texte une tonalité négative, ces tournures renvoient essentiellement à la restriction sinon à la perte de liberté des hommes mobilisés. Un jeu de faux parallélismes perturbe l'équilibre syntaxique de l'ensemble :

1. à peine ..., à peine....que = une proposition participiale / une proposition principale
2. Dans l'incise sans même ...y passer le verbe savoir distribue en deux temps un COD - le nom du village – puis une locution interrogative indirecte.
3. Le gérondif en regardant entraîne le COD les arbres et à la première lecture, parallèlement, les oiseaux. Pourtant l'analyse rigoureuse de la construction de la phrase montre que les oiseaux ...la fin du jour est une proposition participiale apposée à la phrase. Elle n'a pas de rapport syntaxique avec celle-ci.

Ce jeu biaisé de parallélismes manqués illustre tout autant la confusion sidérée des hommes privés de toute possibilité d'orientation et de toute initiative que l'action coercitive d'une

organisation militaire « bancale », minée par l'impréparation, l'incompétence et qui s'avérera particulièrement inefficace.

Phrase 1

Elle est encadrée par trois compléments circonstanciels de lieu. L'ancrage spatial est ainsi fortement marqué, la guerre s'impose d'abord en tant que dure réalité d'un terrain géographique sur lequel les hommes vont mourir.

Dans les Ardennes, complément circonstanciel suivi de deux propositions presque parallèles car la première est de nature participiale, la seconde principale. La première proposition évacue donc le sujet / les sujets – ce choix initial doublé du terme participe passé *débarqué* semble d'emblée compromettre la valeur humaine. La principale rejetée en second plan est reliée à une proposition subordonnée. De manière singulière la principale énonce la circonstance et la subordonnée le fait principal. Ce rapport de subordination inversé reflète la subordination des hommes aux circonstances et à la gent militaire mais est surtout le miroir de l'inversion ontologique de l'homme qui de sujet, devient dans cette guerre nouvelle, objet. Dans la subordonnée « les hommes » d'ailleurs sont mis en complément d'objet de la même manière qu'ils sont mis en rang.

L'incise constitue un effet de mise en relief de l'idée de la perte de maîtrise sur le monde dorénavant qui les attend. En effet la préposition *sans* suivi de l'adverbe modalisateur *même* puis de l'infinitif *savoir* est à l'origine de deux structures syntaxiques différentes : un COD suivi d'une proposition relative et une locution interrogative indirecte mais qui se complètent significativement car toutes deux indiquent la désorientation, l'abrutissement de ces hommes à qui l'on a soustrait la connaissance des noms des lieux ainsi que celle du temps, connaissances essentielles, constitutives d'un être humain doué de libre arbitre et d'intelligence.

Les sujets sont les sergents, l'officier, pas les conscrits. À ces « agissants » sont attribués dynamiquement les verbes au passé composé, alors que l'imparfait et le plus-que-parfait consacrent la passivité des hommes « débarqués ».

Phrase 2

Elle débute par trois propositions indépendantes, les deux premières juxtaposées, la troisième coordonnée introduite par la conjonction *mais*. Le rythme ternaire qui la caractérise est à la mesure du système oppressif qui se referme définitivement sur les hommes. Ceux-ci sont nommés par le pronom *on* mis en évidence par leur place anaphorique dans les trois propositions et qu'on peut tour à tour considérer comme pronom personnel substitué à *ils* – voire *nous* – ou comme un pronom indéfini puisqu'il envoie au groupe indistinct des mobilisés, ambiguïté de personne qui annonce leur désindividualisation mais qui permet d'intégrer tous les hommes mobilisés de la guerre : le *on* universalisant l'expérience (la marque du pluriel dans *On était un peu fatigués* laissant pencher pourtant pour le pronom personnel). La dernière proposition indépendante se distingue par un COD *'* repris un peu plus loin dans la phrase par *ce discours* incisé entre deux virgules. La dislocation produit un effet d'emphase négatif. La syntaxe et l'utilisation du déterminant démonstratif *ce* dépréciant le contenu du discours prononcé participent à la modalisation.

Les participes présents de la fin du passage provoquent un effet d'étirement temporel et suggèrent l'ennui et la lassitude des hommes qui sont inertes et passifs.

Le passage s'achève sur une proposition participiale apposée, sans rapport syntaxique avec le reste de la phrase *Les oiseaux dans ces arbres commençant de s'accorder, s'apprêtant à sonner la fin du jour* – l'anacoluthie coupant et singularisant la proposition de l'ensemble du passage – sinistre présage planant sur les hommes et marque la désolidarisation de quelques-uns. Les verbes pronominaux se faisant écho accentuent encore l'idée d'une entente funeste entre des puissances supérieures contre laquelle les soldats ne pourront rien.

La question de grammaire a été trop souvent occultée par les candidats alors qu'elle donne aussi des indices pour l'analyse. Les connaissances linguistiques préconisées dans les programmes ne sont pas toujours actualisées par les candidats et on déplore des confusions entre temps et mode, une méconnaissance de la valeur des temps...

D. Les épreuves d'admission

D'une manière générale, nous invitons les candidats à compléter la lecture du présent rapport par celle des rapports des sessions 2015, 2016 et 2017 qui offrent des approches généralistes et complémentaires.

D.1. Valence ALLEMAND

Rapport établi par Évelyne DARD et Anja SIEMON

Remarques générales

Le jury a remarqué que les candidats étaient mieux préparés aux épreuves d'admission que les années précédentes. Le format des épreuves et les attentes du jury semblaient être connus par la plupart d'entre eux.

D11. Épreuve à partir d'un dossier – allemand

Rappel : comme indiqué en introduction générale du rapport, le temps de préparation de l'épreuve sur dossier pour la valence allemand est aligné sur les autres épreuves à partir de la session 2018, soit deux heures et demie de préparation.

Étude des documents

La présentation des documents constituant le dossier doit être très brève (type de document, thématique, problématique). Au-delà de la simple analyse linéaire des documents, il était attendu des candidats un élargissement aux problématiques sociétales. Les meilleures productions ont fait l'objet d'une réflexion s'appuyant sur ce qui se trouve en dehors du texte ou des textes. Elles ont permis de mettre en valeur des connaissances culturelles et civilisationnelles. Nous encourageons les futur(e)s candidat(e)s à lire la presse et à suivre les chaînes d'information télévisées germanophones permettant ainsi d'actualiser leurs connaissances sur les événements récents.

À propos du dossier consacré au « Dieselskandal bei Volkswagen », le jury a par exemple apprécié que les candidats soient en mesure :

- de rappeler l'importance de l'industrie automobile pour l'Allemagne ;
- d'évoquer le fait que la voiture est un objet culte pour beaucoup d'Allemands ;
- de souligner l'engagement de l'Allemagne dans la mise en place de politiques environnementales ;
- de mentionner les différentes étapes du développement du parti écologiste die Grünen en soulignant son rôle sur l'échiquier politique jusqu'à la fusion en 1993 avec le « Bündnis 90 ».

Proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques

- **Rappel des consignes**

La seconde partie en langue française consiste en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques des documents proposés par le jury en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales, phonologiques) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, ce projet pédagogique étant destiné à une classe de lycée professionnel. Cette présentation est suivie d'un entretien, au cours duquel les candidat(e)s sont amené(e)s à justifier leurs choix.

- **Les attentes du jury**

Il est utile de rappeler que le jury n'attend pas une proposition devant correspondre nécessairement à un modèle prédéterminé et une seule, que **toute construction est possible et envisageable** dès lors que les choix effectués sont justifiés, éclairés et en adéquation avec le niveau du CECRL et la classe de lycée professionnel choisis.

Rappelons également qu'il vaut mieux didactiser un document de façon concrète (dispositions des tables, consignes de travail précises, documents projetés ou distribués aux élèves, formes sociales de travail, consignes précises données aux élèves...) plutôt que de traiter tous les documents du dossier de façon superficielle (« Ensuite on travaillerait la prononciation » « On pourrait revoir le lexique ») sans que des stratégies de mise en œuvre ne soient proposées. Trop de candidats ont tendance à surcharger la séquence proposée en dressant un catalogue d'activités censées répondre à des objectifs linguistiques pléthoriques rendant ainsi leur exécution impossible : on ne peut pas travailler pendant la même séquence l'opinion, l'hypothèse, le souhait, la cause et le but !

Mais c'est la formulation d'une tâche finale en cohérence avec la thématique qui pose encore le plus de difficultés aux candidats. Si la tâche finale est pertinente dans la plupart des propositions, elle n'est le plus souvent pas contextualisée et la question du destinataire rarement posée. Or cet aspect est essentiel pour que l'élève trouve du sens dans le travail qu'on lui demande de réaliser.

Quelques conseils concernant la tâche finale :

Qu'est-ce qui justifie que la production (ou la réception dans le cadre d'un projet d'écoute ou de lecture) attendue soit en allemand ? Pour **qui** produit-on, **pourquoi** et dans **quel contexte** ? Et comme dans la réalité du « Schulalltag » nous n'avons pas toujours des destinataires germanophones sous la main, la tâche finale doit être **vraisemblable** à défaut d'être **authentique** !

Il apparaît que la description des documents iconographiques proposés soit « un passage obligé » pour les élèves sans pour autant que les candidats ne se posent la question du sens de cette activité dans une situation de communication authentique et de sa place dans la réalisation de la tâche finale. Rappelons également que la tâche finale doit être en cohérence avec la thématique et les entraînements de la séquence.

En revanche le jury a constaté avec satisfaction que la plupart des candidats proposent des formes sociales de travail variées même si cette démarche nécessite une réflexion sur la plus-value apportée par les travaux de groupes (prise en compte de la différenciation par exemple). Néanmoins le cours magistral en plénière semble avoir vécu.

Des connaissances sur **le lycée professionnel**, les contenus d'enseignements, les modes d'évaluation et les enjeux liés à l'enseignement des langues vivantes en LP sont nécessaires à la réussite de cette épreuve. S'agissant d'un concours externe, il est normal que la plupart des candidats n'aient pas encore beaucoup d'expérience dans le domaine didactique. Aussi n'existe-t-il pas de préparation spécifique à ce concours. Mais trop de candidats connaissent seulement l'enseignement général et technologique. Ce manque de curiosité de la part d'un candidat se présentant à un concours de recrutement de futur(e)s enseignant(e)s de lycée professionnel renvoie au jury l'image d'une bien faible motivation pour enseigner dans la voie professionnelle. Nous attirons tout particulièrement l'attention des candidats qui se

présentent parallèlement au CAPES sur les quatre points suivants qui trahissent de façon récurrente une méconnaissance du lycée professionnel :

1. Les quatre notions du programme du cycle terminal des sections générales et technologiques **ne figurent pas** dans le programme de la voie professionnelle. Ainsi le jury s'est étonné d'entendre parler de « Espaces et échanges » ou encore de « Machtorte und Machtformen ».

2. Les spécialités de baccalauréat professionnel rattachées à la grille n°1 n'ont qu'une langue vivante obligatoire, les spécialités de baccalauréat professionnel rattachées à la grille n°2 ont deux langues vivantes obligatoires. Il est également nécessaire de se documenter afin de connaître la situation sur le terrain en dehors des académies frontalières dans lesquelles la réalité est un peu différente (la LV1 reste le plus souvent l'allemand).

3. Le format et les modalités des épreuves en Baccalauréat professionnel :

LV1 et LV2 obligatoires : épreuve **exclusivement orale** sous forme de contrôle en cours de formation (CCF). L'évaluation est conduite par les professeurs et/ou les formateurs/formatrices enseignant les langues concernées dans l'établissement.

LV2 facultative : épreuve ponctuelle orale. Cette épreuve est organisée par le rectorat d'académie dans un centre d'examen.

4. Les programmes de mobilité qui s'adressent aux jeunes de lycée professionnel sont spécifiques dans la mesure où ils comprennent le plus souvent un stage en entreprise à l'étranger. Les organismes financeurs sont en dehors de l'OFAJ, PROTANDEM (ancien SFA /secrétariat franco-allemand) moins connu des candidats.

5. Les dispositifs qui permettent de valoriser cette PFMP (période en formation en milieu professionnel) sont nombreux (attestation Europro et Europass-mobilité, option facultative de mobilité avec délivrance de l'attestation EuroMobipro) et méritent d'être cités par les candidats.

En Annexe figure le sujet DO-A1.

D12. Épreuve de mise en situation professionnelle – allemand

Compréhension

- **Compréhension et analyse du document**

Les candidats doivent rendre compte du contenu du document audio **avec leurs propres mots** et surtout ne pas retranscrire les paroles des intervenants mot à mot. Cet exercice peut rapidement devenir chronophage si les candidats ne s'y sont pas entraînés.

La deuxième partie de la consigne de cette sous-épreuve invite les candidats à mettre en évidence l'intérêt du support audio ou vidéo d'un point de vue culturel et/ou civilisationnel. Il convient donc d'analyser ce qu'il dit de la société, de l'histoire, des réalités politiques, économiques, culturelles et sociales du pays où il a été diffusé et non pas de proposer une didactisation.

Les meilleur(e)s candidats ont fait preuve d'une réelle culture de germaniste, pour ancrer les documents dans leur contexte et les éclairer de références civilisationnelles adaptées, offrant ainsi des perspectives nouvelles.

À partir d'un dossier contenant un reportage intitulé « Roboter – eine Hilfe im Alter ? », un candidat a révélé d'excellentes connaissances sur l'évolution démographique en Allemagne, le rôle que pourraient jouer les migrants dans ce contexte et même sur l'objectif des politiques allemands de développer l'intelligence artificielle.

À partir du dossier « *Mobilität im Beruf* », présenté ici en annexe, des candidats ont su décrire dans le détail le « Duale System » allemand connaissant même les « Tarifbranchen » et le montant de leur salaire.

- **Analyse d'une situation d'enseignement**

Les productions d'élèves

Cette partie de l'épreuve sur dossier intègre l'analyse de productions d'élèves. Il ne s'agit pas de dresser un catalogue des erreurs des élèves et de les corriger afin de démontrer sa propre maîtrise de la langue, mais bien d'analyser leurs acquis, leurs besoins ainsi que les savoirs, les savoir-faire et les compétences pragmatiques mises en œuvre.

Beaucoup de candidats passent trop de temps à lister les erreurs dans ces productions. Nous conseillons d'opérer des choix et de proposer une **remédiation** concrète pour les points faibles des élèves.

Exemple : Après avoir relevé trois points faibles dans les productions d'élèves, un candidat a proposé d'y remédier au moyen de « Stationenlernen ». Dans chaque « Lernstation » des tâches en lien avec un point de grammaire précis sont réalisées par les élèves, les élèves choisissant leur parcours en fonction de leurs besoins. Ceci est un exemple d'approche différenciée permettant de diversifier les apprentissages afin que les élèves puissent développer des stratégies individuelles d'appropriation.

Le jury a pu constater avec satisfaction que de plus en plus de candidats se saisissaient des opportunités pédagogiques apportées par le numérique et avaient recours à des applications proposant des modules d'apprentissage (Learning Apps) ou des diagrammes interactifs (Quiz let).

La réflexion transdisciplinaire

La plupart des candidats ont d'emblée perçu la dimension transdisciplinaire suggérée par la thématique et proposé de travailler avec les collègues de Lettres, d'Histoire, d'Art plastiques ou d'Anglais. Le jury a été sensible à la prestation d'un candidat qui a notamment proposé un projet avec les Arts appliqués afin d'imaginer le robot du futur ou avec l'éco-gestion permettant de comparer les systèmes de retraite en France et en Allemagne. En revanche, aucun candidat n'a proposé un vrai projet en lien avec le domaine professionnel et ne connaissait les enseignements généraux liés à la spécialité (EGLS), ce qui rejoint notre observation sur le manque d'intérêt de certains d'entre eux pour le lycée professionnel.

La mise en parallèle de la problématique du dossier DO-A3 (Digitalisierung in der Schule) avec l'objet d'étude « L'Homme face aux nouvelles technologies » du programme de Lettres par un candidat est un exemple révélateur des potentialités de la bivalence.

Le document institutionnel

Exemples d'exploitation de ce document :

Dans le prolongement naturel du thème « Mobilität im Beruf » (PRO-A3), les candidats n'ont pas eu de difficultés, lorsque le jury les y a amenés, à établir le lien avec le document « La mobilité de formation professionnelle des lycéens dans Erasmus+ » en faisant en outre référence aux autres programmes de mobilité offerts aux lycéens professionnels et en précisant la manière dont ces mobilités sont valorisées par l'institution.

De la même manière le document institutionnel intitulé « Scolarisation des élèves en situation de handicap » (PRO-A1) a donné lieu à des échanges riches qui ont montré que les dispositifs en faveur de l'inclusion étaient connus des candidats et que certains d'entre eux avaient même une expérience à faire valoir.

Le jury est conscient que cette épreuve est très complexe, car les candidats ont beaucoup de documents à étudier et à analyser ce qui nécessite une gestion rigoureuse du temps.

En annexe figurent les dossiers PRO-A1 et PRO-A3

Sitographie / Connaissances qu'il faut avoir à minima :

- Le programme des langues vivantes pour la voie professionnelle est paru au BO spécial n°2 du 19 février 2009.
- Les nouvelles modalités d'évaluations des langues vivantes au Baccalauréat professionnel figurent dans le BO n°21 du 27 mai 2010.
- Le manuel *Kaleidoskop* (Nathan) et son livre du professeur peuvent être source d'idées (activités...).
- **Création de l'attestation EuroMobipro dans le diplôme du baccalauréat professionnel** arrêté du 13-4-2015 - J.O. du 2-5-2015
- **OFAJ: www.ofaj.org**
- **PROTANDEM pour les échanges en formation professionnelle**
<https://protandem.org>

D.2. Valence LETTRES

Rapport établi par Marie-Danielle MINIER et Christelle PASQUIER-CHEVRIER

D21. Épreuve de mise en situation professionnelle – lettres

En annexe figure le dossier PRO-L1

Définition de l'épreuve

L'épreuve consiste en « l'étude d'un texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP, puis à partir du texte, en l'étude d'un point de langue (lexique, grammaire, orthographe) ».

Cet exercice d'étude de texte, central dans un cursus d'études littéraires, est ainsi assorti d'un « point de langue » car celui-ci sert à éclairer le sens du texte et poursuit la réflexion en vue d'un « travail en lecture, en écriture ou en expression orale ».

Si l'explication de texte et l'étude d'un point de langue figurent dans une épreuve intitulée « mise en situation professionnelle », c'est parce que ce sont deux exercices fondateurs de la discipline, pratiqués quotidiennement dans l'exercice du métier d'un professeur de français.

Les attentes

L'épreuve exige du candidat de :

- Savoir s'exprimer avec clarté, précision et aisance
- Savoir lire des textes littéraires et savoir exploiter un point de langue
- Savoir inscrire un texte et un point de langue dans une situation d'enseignement

La démarche

- Une approche analytique du texte

Pour répondre au mieux aux attentes de l'épreuve, le candidat doit d'abord mener une lecture littéraire de l'extrait proposé. Cet exercice se définit comme une lecture contextualisée, organisée et problématisée et se doit de proposer une démarche interprétative.

Pour conduire l'explication, le candidat doit faire confiance au texte, en s'attachant aux mots et à la spécificité de l'expression pour en dégager analyse et interprétation. Il s'agit donc de laisser s'exprimer sa sensibilité de lecteur et de se poser des questions simples pour aller au-delà de la surface du texte : de quoi parle le texte ? Quelle est sa visée ? Quel est l'impact du texte sur le lecteur ? Comment l'auteur s'y prend-t-il pour... ?.

Le travail sur les impressions de lecture est donc fondamental puisqu'il va permettre de formuler des hypothèses d'interprétation qui seront confirmées ou infirmées par la relecture ; cette phase de travail est essentielle pour dégager des axes de lecture et construire la problématique littéraire. Cette problématique porte sur l'acte d'écriture et non sur les outils : on entre dans un texte par le sens.

Ce travail de problématisation permet, en outre, d'organiser et de structurer l'exposé ; on invitera donc les candidats à porter une attention particulière à la construction et à la formulation de la problématique : « Revenir sur un souvenir pour avancer dans la vie » est une proposition discutable concernant l'analyse de l'incipit de l'œuvre *Enfance* de Nathalie Sarraute.

Cette étape doit permettre d'éviter la dérive d'une analyse techniciste consistant en des énumérations de procédés d'écriture ou de relevés lexicaux, sans mise en perspective, sans construction du sens. Par ailleurs, le travail sur le lexique ne consiste pas exclusivement à repérer des champs lexicaux. On invitera donc les candidats à mettre en œuvre une lecture personnelle qui prenne en compte mais aussi qui interroge sa perception de lecteur ; il s'agit, en effet, d'éviter les affirmations sans preuve et de s'appuyer sur le texte pour en construire le sens. Dans ce cadre, l'analyse des procédés d'écriture permettra de mettre en synergie le fond et la forme : pourquoi ce choix d'écriture ? Quel est l'effet produit sur le lecteur ?

Certains candidats ont proposé un plan qui sépare le fond et la forme, ce qui témoigne d'une mauvaise compréhension des attendus de l'épreuve.

Le travail de repérage et de réflexion mené exige une bonne connaissance des outils d'analyse mais ne se limite pas à faire état d'un savoir savant déconnecté du texte. Si la terminologie littéraire ne saurait suffire à construire l'analyse et l'interprétation, les erreurs liées à une absence de connaissances littéraires peuvent néanmoins être préjudiciables : « La chaude lumière est un oxymore » ; « Dans l'invitation au voyage de Baudelaire, l'auteur est omniscient » ; On note également une confusion entre irréel et imaginaire.

Une lecture à haute voix est attendue au début de l'épreuve. Elle permet de capter l'attention et constitue une pratique quotidienne de classe. Le jury attend une lecture fluide et juste, qui traduit déjà une compréhension du texte. Mais on constate que les candidats sont peu entraînés à une lecture versifiée, que ce soit de la poésie ou de la prose : il faut veiller à respecter la longueur des vers, fluidifier les enjambements, maintenir les liaisons, etc.

Habituellement, après la lecture, le candidat doit annoncer explicitement son plan, synthétique ou linéaire, et soutenu par une problématique littéraire. Pistes d'exploitation possibles autour des trois textes proposés :

- *L'invitation au voyage* de Baudelaire et la poésie en général déconcerte les candidats. Pour autant la composition du poème (pourquoi trois strophes, quelle progression ?), l'étude des temps verbaux et des modes pouvaient conduire les candidats à interroger le titre de l'œuvre et mettre en résonance le fond et la forme.
- L'incipit d'*Enfance* de Nathalie Sarraute devait interroger sur la singularité de l'entrée dans le roman, sur la situation d'énonciation (qui parle ? à qui ?). Cette recherche devait conduire à réétudier les indices laissés (les pronoms, les indications spatio-temporelles ...). L'extrait choisi permettait au candidat de cheminer dans une interprétation littéraire.
- La scène de première rencontre entre Mme de Rênal et Julien Sorel dans *Le Rouge et le Noir* de Stendhal est un passage connu car largement étudié en classe. Les jeux de regard entre les deux protagonistes pouvaient permettre d'analyser l'art de l'auteur à travers l'étude des types de discours, la focalisation, les points de vue.

Ces quelques remarques pour conseiller aux candidats d'interroger d'abord le texte dans le cadre d'une démarche analytique afin de prouver qu'ils s'en sont approprié la spécificité, les particularités et, tout bonnement le sens et les enjeux. Il ne s'agit donc pas de se précipiter pour inscrire le texte dans un projet pédagogique. On ne peut proposer une démarche de classe que lorsque le travail préalable d'explication du texte a été opéré et justifie son exploitation pédagogique.

➤ Une réflexion pédagogique

L'exploitation pédagogique ne se limite donc pas à citer un objet d'étude de Baccalauréat professionnel ou une finalité de CAP, ni à les proposer artificiellement. Les propositions doivent être corrélées aux axes de lecture choisis par le candidat. La lecture doit donc montrer la capacité du candidat à articuler l'extrait avec les objets d'étude et/ou les finalités et les mettre en relation avec l'acquisition des capacités, des connaissances et des attitudes.

Des candidats ont su le faire correctement, en proposant des projets de lectures inscrits dans des objets d'étude, d'autres font des propositions hasardeuses, sans bien connaître les attendus du CAP, les capacités à travailler en Baccalauréat professionnel, les démarches de lecture et d'écriture en cours dans les filières professionnelles.

➤ Le point de langue

Cette partie de l'épreuve peut être intégrée à l'explication ou prendre place en fin d'exposé, mais il est préférable de ne pas attendre les sollicitations du jury pour l'aborder. Rappelons qu'il s'agit d'« étudier un point de langue (lexique, grammaire, orthographe) en vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale ».

Trop de candidats limitent leur réponse à une identification de la nature grammaticale ou à une énumération. Cette approche simplement descriptive ne peut passer pour une analyse grammaticale. Le fait de langue ainsi relevé est à mettre en relation avec la valeur d'un emploi spécifique, qui produit un effet.

Or cette question de réflexion grammaticale, qui prend appui sur un passage du texte, n'est pas une question de grammaire théorique. Elle met en lumière un aspect du texte, qui peut être approfondi à un moment de l'explication.

➤ L'entretien

L'entretien est un moment qui permet de préciser ou d'ajuster des éléments de l'exposé.

Il permet d'approfondir ce qui est juste, de rectifier des faux sens et des contre-sens, de combler des manques. Il permet de relancer le candidat sur de nouvelles pistes et ne vise pas à le piéger, ni à le mettre en faute.

Le jury a apprécié que de nombreux candidats entrent volontiers dans l'échange et révèlent, à ce moment de l'épreuve, des qualités d'écoute et de dialogue. Mais c'est en renvoyant régulièrement les candidats à une lecture précise d'éléments textuels et aux enjeux des interrogations liés aux objets d'études des programmes, que le jury a décelé des fragilités. À l'inverse, il repère aussi dans le cadre de cet exercice des candidats capables de réviser leur première lecture, d'approfondir leur analyse ou de modifier leur interprétation ; certes, cela représente une prise de risque, mais cela permet aussi de révéler des capacités d'analyse et de valider sens et interprétation.

D22. Épreuve à partir d'un dossier – lettres

En annexe figure le dossier DO-L2

Définition de l'épreuve

L'épreuve consiste en l'élaboration d'une séquence d'enseignement à partir de documents en lien avec un des objets ou domaines d'étude au programme du Baccalauréat professionnel ou du CAP. L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix didactiques et pédagogiques. Le jury vérifie, à l'occasion de cet échange, la capacité du candidat à se projeter dans son métier futur, sa connaissance réfléchie du contexte institutionnel et sa façon d'appréhender la variété des conditions effectives de l'exercice du métier.

La formulation du sujet est générique : « Dans le cadre de l'enseignement du français en classe de lycée professionnel, vous analyserez le corpus proposé. Vous préciserez les modalités de son exploitation, en totalité ou en partie, sous la forme d'un projet de séquence d'enseignement. La séquence devra comporter un point d'étude de la langue traité dans une des séances. »

Cette formulation impose donc au candidat d'employer tout ou partie du corpus de documents pour proposer un projet de séquence d'enseignement dans lequel un point d'étude de la langue doit être obligatoirement traité.

Les attentes

Comme les autres épreuves orales d'admission et sans être identique, cette épreuve exige du candidat de :

- Savoir s'exprimer avec clarté, précision et aisance
- Savoir lire des textes littéraires et savoir exploiter un point de langue
- Savoir inscrire un ou plusieurs textes et documents dans une situation d'enseignement, en ayant une attitude responsable et une éthique professionnelle.

La démarche

Le candidat doit commencer par présenter une analyse synthétique du corpus puis une proposition de séquence.

- Une lecture attentive, puis problématisée, du corpus proposé

La présentation du corpus ne peut se limiter au résumé de chaque texte mais doit s'appuyer sur la nature du texte, ses caractéristiques littéraires ou formelles et son inscription dans l'histoire littéraire. Il faut ensuite exprimer la cohérence de ce corpus, sans se contenter d'une unité thématique, pour mettre en relation les textes et les documents avec la problématique retenue dans l'objet ou domaine d'étude.

Des candidats font l'erreur d'omettre cette phase de présentation et développent d'emblée la séquence élaborée. Ils traduisent ainsi une lecture superficielle des textes et documents qui composent le corpus et exposent dans ce cas une problématique simpliste, qui colle artificiellement à l'objet d'étude choisi. Le candidat doit donc accorder un soin particulier à la formulation de la problématique qui fonde sa proposition de séquence puisque le sens de la proposition didactique est lié à la pertinence même du corpus. Rappelons aussi que la problématique proposée doit à la fois être accessible aux élèves, mais complexe dans les enjeux qu'elle porte ; elle doit « faire sens », tant dans un objectif d'apprentissage que dans une perspective éducative.

- Un projet de séquence

Une séquence d'enseignement se conçoit comme un ensemble de séances à dominantes lecture, écriture, oral ou étude de la langue articulées logiquement autour d'une problématique, qu'il convient d'alterner. Les principaux défauts repérés par le jury portent sur des déséquilibres flagrants : telle séquence proposée comporte nombre de séances de lecture analytique, telle autre ne met les élèves en situation d'écriture qu'à l'évaluation finale, telle autre encore évacue la quasi-totalité des textes du corpus ! Il convient de proposer un déroulement raisonnable, réaliste et équilibré, des séances et de la dominante qui y est travaillée.

Il est également important de rappeler ici la nécessité de mettre les élèves en activité, et de les inscrire dans un projet de lecture ou d'écriture global. En didactique des lettres, on propose des tâches nécessairement complexes, qui visent le renforcement des quatre compétences inscrites dans les programmes :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ;
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- devenir un lecteur compétent et critique ;
- confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Ces activités sont concrètes mais ne relèvent pas exactement de la démarche « actionnelle » préconisée par la didactique des langues vivantes.

La réflexion doit rester sur le plan didactique, il n'est pas pertinent d'évoquer en détail ce qui se passe dans la classe : le candidat indique cependant quelques pistes pédagogiques qui montrent « sa façon d'appréhender la variété des conditions effectives de l'exercice du métier ».

Le candidat doit se demander pour quelles raisons il propose telle activité, c'est-à-dire en quoi l'activité proposée permet d'articuler les capacités, connaissances et attitudes, inscrites au programme. Or l'on s'aperçoit que si les candidats connaissent dans les grandes lignes les objets d'étude de Baccalauréat professionnel (intitulés et interrogations), ils méconnaissent les capacités, connaissances et attitudes qui leur sont associées. Ils ignorent aussi trop souvent les attendus, démarches et finalités du programme de français de CAP.

À titre d'exemple, le corpus suivant était proposé aux candidats :

Textes :

1. Georges PEREC, Déménager, Espèces d'espaces, 1974.
2. Léopold SEDAR SENGHOR, extraits de New-York, Ethiopiques, 1956.
3. Alice ZENITER, L'Art de perdre, 2017.
4. Alice ZENITER, L'Art de perdre, 2017.

Travaux d'élèves :

1. Travail d'écriture à partir d'un poème de RONSARD

Documents iconographiques :

1. Photographie de l'arrivée des migrants à Ellis Island au début du XXème siècle
<http://www.imaginewyork.org/ellis-island.php>

Les candidats ont pris appui sur le texte pour proposer une exploitation pédagogique. Néanmoins, les modalités de lecture ne sont pas toujours connues et certains d'entre eux proposent une lecture qui ne permet pas aux élèves de construire le sens du texte et de « devenir des lecteurs compétents et critiques » (travail sur les définitions des « mots difficiles », batterie des questions sans lien...) : « Dégager une approche stylistique du texte » ne peut constituer une problématique.

Les objectifs pédagogiques sont parfois éloignés des réalités des classes et assez peu lisibles : « Permettre aux élèves de s'imprégner des aspects sémantiques du texte ».

Les meilleures prestations intègrent le texte dans un corpus et font preuve de solides références littéraires et artistiques. On note dans ce cas une mise en lien entre la lecture et l'écriture : mieux lire pour mieux écrire et mieux écrire pour mieux lire.

Il est à noter que les compétences de lecture et d'écriture sont fortement imbriquées et un candidat ne peut ignorer notamment les modalités de l'écriture longue. Une bonne connaissance des épreuves certificatives est également attendue : l'épreuve de français au Baccalauréat professionnel n'est pas un CCF par exemple.

D'une manière générale les candidats connaissent les programmes et sont en capacité de relier le dossier à un objet d'étude ou à une finalité. Les objets d'étude et les finalités sont connus et souvent associés au bon niveau. Peu de séquences ont été proposées en CAP, aucune en troisième.

Pour travailler les textes littéraires et les documents iconographiques, il faut de réelles connaissances littéraires et culturelles ; la méconnaissance du terme de « harkis » n'a pas favorisé la compréhension des extraits issus de l'œuvre *L'Art de perdre* d'Alice Zéniter.

Les candidats se doivent également de connaître les champs littéraires préconisés par les programmes et de posséder de solides références culturelles. Les récits de la colonisation sont, par exemple, méconnus alors qu'ils sont explicitement nommés dans les programmes de terminale du Baccalauréat professionnel. De fait, le texte de Leopold Sédar Senghor n'a pas toujours été bien interprété.

Le jury a donc apprécié les prestations s'appuyant sur une réelle culture littéraire et artistique ; dans ce cadre, les candidats ont pu proposer d'autres supports pour enrichir le corpus.

En tant que lecteurs compétents et critiques, les candidats doivent être capables de mettre à distance les supports du corpus et d'exprimer un point de vue personnel ou un jugement critique. Ils doivent choisir un texte considéré comme résistant et en proposer une lecture analytique intégrant un point de langue. Le choix ne doit pas être établi au seul regard du programme mais aussi et surtout en fonction de faits de langue particulièrement remarquables dans l'un ou plusieurs textes du corpus.

Il s'agit donc de se confronter aux textes sans calquer quelques connaissances des programmes. La séquence proposée doit s'ancrer dans l'objet d'étude ou la finalité et permettre à l'élève de développer une réflexion tout en construisant les quatre compétences clefs de l'enseignement des lettres ; « Faire dialoguer les cultures pour se construire » permet, par exemple d'introduire la réflexion sur l'objet d'étude « Identité et diversité » alors que « s'intégrer est-il difficile ? » ne favorise pas la problématisation et ne questionne pas l'ensemble du corpus proposé, notamment autour du voyage et de l'exil. La mise en lien des textes est donc fondamentale et le candidat doit interroger les finalités du corpus proposé. Dans ce cadre, les deux extraits tirés de l'œuvre *L'art de perdre*, d'Alice Zeniter pouvaient être mis en lien dans une même séance. Une candidate a par exemple proposé d'imaginer la suite du premier extrait et de confronter les écrits au second extrait.

Par ailleurs, la problématique doit être lisible pour les élèves et l'expression écrite correcte : « À partir de quand l'homme doit-il continuer ou cesser sa réflexion pour émettre un jugement ? » n'invite pas explicitement à questionner l'objet d'étude « Des goûts et des couleurs, discutons-en ».

Le jury évalue les capacités à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, les situations d'apprentissage proposées doivent donc être lisibles et formatrices :

« En quoi la réflexion est opportune quand on entreprend quelque chose et quand n'y a-t-il plus besoin de réflexion ? » est un travail d'écriture irréalisable.

Des activités fédératrices et porteuses de sens ont été proposées par certains candidats :

- La préparation d'une lecture expressive pour construire le sens d'un texte résistant
- La confrontation de plusieurs textes pour préparer la présentation du corpus (question 1 du baccalauréat professionnel)
- Le travail en collaboration avec le professeur d'Arts appliqués pour mettre en valeur un travail d'écriture
- Des écritures « à la manière de » permettant de relier les compétences de lecture et d'écriture.

Conseils :

- Assister à des cours de français et regarder les cahiers des élèves

- Connaître les modalités certificatives ; certains candidats pensent que l'épreuve de bac pro est un CCF (comme pour l'allemand)
- Lire les « Ressources pour faire la classe » pour s'approprier les programmes et leur mise en œuvre
- Connaître les modalités de lecture et d'écriture
- Connaître les 4 compétences fondamentales et réfléchir à leur mise en œuvre avec les élèves
- Investir et construire une identité bivalente « lettres-langues »

Le candidat ne doit pas oublier que le professeur de lettres est l'enseignant de tous les textes et de tous les discours.

Rapport CA-PLP allemand-lettres : addendum bibliographique

Programme de français du CAP

=> Bulletin officiel n° 8 du 25 février 2010

Programmes de français du baccalauréat professionnel

=> Bulletin officiel spécial n° 2 du 19 février 2009

Pour s'approprier ces éléments, et pour formuler des questions précises, il serait souhaitable que les candidats aient également une connaissance plus précise des modalités de certification, épreuves ponctuelles et contrôle en cours de formation. La progressivité des questions de lecture de l'épreuve ponctuelle de français du baccalauréat professionnel ou du diplôme intermédiaire de BEP, l'écrit délibératif de la compétence d'écriture au baccalauréat professionnel, le processus d'écriture longue de la première situation de CCF en CAP, sont des modalités d'examen qui induisent des pratiques dans les classes préparant à ces diplômes et qui nourriraient utilement les candidats.

Contrôle en cours de formation au CAP

=> BO n° 29 du 17 juillet 2003 et BO n° 8 du 25 février 2010 modifiant celui du BO n° 29 du 17 juillet 2003 en histoire-géographie –éducation civique

Épreuves ponctuelles de français au BEP et au baccalauréat professionnel

=> Bulletin officiel n° 31 du 27 août 2009 (BEP)

=> Bulletin officiel n° 20 du 20 mai 2010 (BCP)

=> les sujets nationaux sont disponibles sur de nombreux sites académiques

Les ressources pour le français dans la voie professionnelle publiées sur Eduscol

<http://eduscol.education.fr/cid50211/ressources-pour-la-voie-professionnelle.html>

La ressource « Écrire » est particulièrement éclairante sur les modalités d'écriture en classe : l'écriture de travail, les écritures explicatives et argumentatives et les écritures créatives.

Session 2018

<p style="text-align: center;">CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP</p>

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES

ALLEMAND – LETTRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Durée de la préparation : 2 heures 30

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie :

Vous présenterez en allemand le dossier joint en explicitant le ou les thèmes abordés, en mettant en évidence la contribution particulière de chacun des documents à ce ou ces thèmes ainsi que les relations que l'on peut établir entre eux.

Seconde partie :

Vous proposerez en français un projet d'exploitation pédagogique de ce dossier avec une classe – dont vous déterminerez le niveau – dans un lycée d'enseignement professionnel :

- Vous préciserez l'agencement général de la séquence pédagogique envisagée ainsi que les objectifs culturels et linguistiques poursuivis.
- Vous indiquerez les entraînements que vous souhaitez mettre en œuvre lors de l'exploitation de ces documents.

Vous justifierez toutes vos propositions, en vous appuyant sur l'analyse que vous aurez faite des différents documents du dossier.

Document 1A



VW-Werbeplakate, 1970

Document 1B



Werbeplakat, Karl-Design-Logos, 2010

Document 1C



Karikatur, Klaus Stüttmann, Tagegesspiegel, 2015

Autofrei leben - wie geht das?

Es gibt viele Ausreden, oh ja. Von „wie soll ich dann meine Einkäufe machen?“ über „mit Kindern geht das einfach nicht“ bis hin zu „es regnet doch ständig“ haben wir alles schon gehört. Aber ganz ehrlich: Es sind eben oft nur Ausreden.

5 Gerade in Städten, wo die Distanzen gering und die Infrastruktur mit öffentlichen Verkehrsmitteln gut ist, ist der komplette Umstieg möglich. Für Menschen, die immer wieder große Einkäufe machen, ist vielleicht die Ergänzung mit einem Cargobike die richtige Entscheidung. Und natürlich kann man sich bei einem der Auto-Sharing-Systeme anmelden.

10 Laut Verein „autofrei leben“ besitzt fast ein Viertel aller Haushalte in Deutschland kein Auto, in Städten über 500.000 Einwohnern sind es sogar über 40 Prozent der Haushalte. Alle diese Menschen beweisen tagtäglich, dass ein Leben ohne Auto möglich ist. Wir wollten es wissen und haben Sie gefragt: Leben Sie autofrei? Wie organisieren Sie Einkäufe, Kindertransport und den Weg zur Arbeit? Vielen Dank für Ihre zahlreichen Einsendungen. Ein paar Highlights stellen wir Ihnen [jetzt] vor.

15 **Bei jedem Wetter fühle ich mich wohl**

Wir sind eine vierköpfige Familie zwischen 57 und 14 Jahren und leben seit 2009 autofrei. Seit 2012 fahre ich täglich bei jedem Wetter (im Winter mit Spikes) mind. 30 km täglich zur Arbeit, Hausbesuchen und Einkäufen sowie am Wochenende auf Tour. Großeinkäufe per Rad mache ich mit Lastenkorb, Satteltaschen und Rucksack. Mit der entsprechenden Radkleidung fühle ich mich bei jeder Witterung auf dem Rad wohl – auch bei Starkregen und Minustemperaturen. Das hohe Verkehrsaufkommen auf engen Straßen bietet leider jede Menge Konflikt- und Gefahrenpotential. Dennoch ziehe ich das Rad jedem anderen Verkehrsmittel vor, weil ich mich sehr schnell durch die Stadt bewegen kann, keinen Parkplatz suchen muss, meine tägliche Bewegung habe – und nebenbei 15 kg abgenommen habe. Für Urlaube nutzen wir Carsharing.

25

Manuel Gaentzsch, Bielefeld



30 **Wieder 100-Prozent-Radler**

Ich hatte früher zwei Autos, eine Familienkutsche und einen Sportwagen. Dann steckte ich nur im Stau, hatte viel weniger Geld und wurde immer dicker. Ich erinnerte mich an meine Radltage zurück wo ich noch privat und als Kurierfahrer durch die Gassen Wiens zischte. Deshalb verkaufte ich beide Autos und wurde wieder zum 100-Prozent-Radler. Und dann ist der Boom mit den Lastenrädern gekommen. Heute ist die Ute mein Alltagsfahrzeug und

35 *auch für mein Engagement bei Foodsharing in Wien ist das Lastenrad sehr praktisch. Ja klar, ein Auto kommt mir keines mehr ins Haus bzw. in meine Garage!*

Walter Albrecht, Wien

Ein großer Gewinn

40 *Seit ungefähr zwei Jahren habe ich kein Automobil und ich vermisse es auch nicht. Meine alltäglichen Dinge bewältige ich mit dem Fahrrad, für größere Einkäufe habe ich mir einen Anhänger besorgt. Beruflich bin ich zwar partiell auf ein Auto angewiesen (Hausbesuche in der näheren und weiteren Umgebung bis zu 30 km), deswegen bin ich Mitglied im örtlichen Carsharing und siehe da, es ist sogar preisgünstiger als der eigene PKW auch bei längeren Touren. Meine Urlaube gestalte ich schon seit über 20 Jahren mit dem Rad (Deutschland, benachbartes Ausland) meistens ab Haustür, gegebenenfalls beginnt die Reise mit der Bahn. Insgesamt ist die Fahrradmobilität für mich ein großer Gewinn.*

Robert Fischer, Marburg/Lahn



Das Auto stand oft über Wochen nur herum

50 *Autofrei leben geht sehr gut. Selbst wenn man in einer ländlichen Region wie dem Emsland lebt, wo jeder glaubt, ohne Auto geht gar nichts und mindestens eines vor dem Haus stehen hat. Also wir, das ist die Familie Schrader mit zwei Jungs (10, 12), und wir wohnen in Meppen. Bis November 2016 hatten wir noch ein eigenes Auto. Doch eigentlich haben wir fast alle Wege mit dem Rad gemacht, weil die Wege hier für uns sehr kurz sind. Im Radius von ca. 5 km können wir alles erreichen (Schule, Arbeit, Arzt etc.). Daher stand das Auto oft über Wochen nur rum und kostete viel Geld. Dann stand eines Tages in der Zeitung, dass in Meppen testweise ein Carsharing-Angebot eingeführt werden soll. Das haben wir dann sofort zum Anlass genommen und das eigene Auto verkauft. Wenn wir dann doch mal ein Auto brauchen (so ab und an ist es ja doch recht nützlich), nutzen wir dieses Angebot. Unsere Erfahrungen bisher sind also sehr positiv und wir sind froh, diesen Schritt gegangen zu sein. Wir kommen sehr gut klar auch ohne eigenes Auto.*

Fam. Schrader, Meppen

© Zeitschrift « aktivRadfahren », 26.05.2017

Document 3 *transcription de la vidéo*

Volkswagen auf der Internationalen Automobil Ausstellung (IAA) 2017 (1'09)

Reporter : Kein Feuerwerk, keine Popstars, die große, teure Show vergangener Tage – Fehlanzeige bei VW ! Stattdessen : Sedic, Konzeptauto für autonomes Fahren, elektrisch, emissionsfrei. Ein IAA-Auftritt wie ein Canossa-Gang, und VW-Chef Müller übt lauthals Kritik an seiner Industrie.

WV-Chef

M. Müller : Die Zeiten, in denen sich unsere Branche hier in Frankfurt selbst gefeiert, sich in eigenem Glanz gesonnt hat, sind vorbei. Verlorenes Vertrauen zurückzugewinnen, das wird nur gelingen, wenn wir berechtigte Kritik annehmen. Wenn wir, ganz konkret, bei Emissionen und Verbrauchswerten mehr Transparenz und Ehrlichkeit an den Tag legen.

Reporter : Selbstkritik, aber auch Selbstbewusstsein – der VW-Konzern startet eine umfassende Elektro-Offensive, Selbstverpflichtung eingeschlossen. Bis 2025 soll jedes vierte Modell aus dem Konzern elektrisch fahren.

Quelle : ZDF Mittagmagazin, 12.09.2017

Session 2018

<p style="text-align: center;">CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP</p>

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES

ALLEMAND – LETTRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Durée de la préparation : 2 heures 30

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie :

Vous présenterez en allemand le dossier joint en explicitant le ou les thèmes abordés, en mettant en évidence la contribution particulière de chacun des documents à ce ou ces thèmes ainsi que les relations que l'on peut établir entre eux.

Seconde partie :

Vous proposerez en français un projet d'exploitation pédagogique de ce dossier avec une classe – dont vous déterminerez le niveau – dans un lycée d'enseignement professionnel :

- Vous préciserez l'agencement général de la séquence pédagogique envisagée ainsi que les objectifs culturels et linguistiques poursuivis.
- Vous indiquerez les entraînements que vous souhaitez mettre en œuvre lors de l'exploitation de ces documents.

Vous justifierez toutes vos propositions, en vous appuyant sur l'analyse que vous aurez faite des différents documents du dossier.

Document 1

ARBEITEN IN DER DIGITALEN SCHULE

Doc. 1A



Doc. 1B



Doc. 1C



<https://de.toonpool.com/cartoons>

Document 2

Das kann Schule machen!

1 In Sachen Medienkompetenz sind deutsche Schüler denn auch allenfalls Mittelmaß. Zu
diesem Ergebnis kam die International Computer and Information Literacy Study
(ICILS) im Jahr 2014, eine internationale Untersuchung unter Achtklässlern. Heißt:
5 Schüler können zwar sehr gut Whats-App-Nachrichten schreiben, hübsche Fotos bei
Instagram hochladen und sich Wissen für Referate zusammengoogeln, aber
kompetenter Umgang mit digitalen Medien ist das noch nicht.

Ein Handyverbot? Tobias Weigelt schüttelt energisch den Kopf. Das gibt es an seiner
Schule nicht. Im Gegenteil: Wer ohne Tablet, Laptop oder Smartphone zum Unterricht
erscheint, muss sich schleunigst eines der Ersatzgeräte holen, die an der Schule für
solche Fälle bereitliegen. Weigelt leitet die Europaschule im Bremer Stadtteil Utbremen,
10 eine berufliche Schule mit den Schwerpunkten Wirtschaft, Fremdsprachen,
Naturwissenschaften, Informatik. Die Schule arbeitet, wie das gesamte Bundesland
Bremen, mit der Lernplattform "itslearning". Lehrer hinterlegen dort Lernmaterialien für
ihre Klassen, laden Erklärvideos hoch, posten die Hausaufgaben. Fällt ein Lehrer aus,
kann sein Vertreter auf die Materialien zugreifen. Die Schüler laden ihre Lösungen
15 hoch, schauen Vertretungspläne an und chatten gelegentlich mit ihren Lehrern, wenn
sie Fragen haben.

"Take out your smartphones", fordert Englischlehrerin Sara Felsmann ihre 24 Schüler
auf. Gerade haben die Jugendlichen einen Text gelesen. Nun möchte Felsmann
überprüfen, ob alle verstanden haben, worum es geht. Auf einem Bildschirm an der
Wand öffnet Felsmann eine Quiz-software, die erste Frage erscheint. War die gerade
20 gelesene Geschichte... a) eine Novelle? b) eine Kurzgeschichte? c) ein Gedicht? d) ein
Zeitungsartikel?

Hektisch tippen alle auf ihren Geräten. Wer ist der Schnellste mit der richtigen
Antwort? "Ha, ich bin Fünfter!", verkündet Timo, 17, zufrieden. 15 Fragen hat Felsmann
vorbereitet, nach jeder Runde wird ein Zwischenstand angezeigt. Die Ersten erheben
25 sich von ihren Plätzen wie Fußballfans in einer spannenden Spielphase, im Stehen
tippt es sich anscheinend schneller. Am Ende werden die drei Sieger gekürt.

Verführt es nicht zum Spielen oder whats-App-Schreiben, wenn das Handy auf dem
Tisch liegt? „Ehrlich gesagt: Dafür habe ich gar keine Zeit“, sagt Timos Sitznachbar
Elias, 15. „Ich bin im Unterricht ja die ganze Zeit beschäftigt. „Wer schneller mit einer
Aufgabe fertig ist, erhält übers Smartphone oder Tablet zusätzlichen Lernstoff. „So
30 entsteht kein Leerlauf“, sagt Lehrerin Felsmann. Und noch einen Vorteil sieht die
Pädagogin: „In den Pausen entsteht im Lehrerzimmer kein Stau mehr am Kopierer.“

Nach einem Artikel aus dem Spiegel 23.9.2017

Document 3 transcription de la vidéo

100% digitale Schule

Reporter : Sie arbeiten nur noch digital, und dennoch wird viel mit der Hand geschrieben in der Abiturklasse von Schloss Neubeuern. Denn alle Schüler haben Tablet-PCs. Ausgedruckt wird nichts, Papier ist streng verpönt. Der Beamer ersetzt die Schultafel. Alles Schulwissen steckt letztlich in diesen kleinen Laptops.

Antonia,
Schülerin : Alles, was man die ganzen Jahre über schreibt, und was man arbeitet, hat man alles in einem Gerät zusammen, und man muss nicht – wie mit Papier – lauter Ordner mitschleppen, lauter Hefte. Und ich find's praktischer.

Nathalie,
Schülerin : Ja, man hat praktisch auch alle Fächer zusammen in einem Laptop drin.

Reporter : Die Abiturklasse in der großen Pause. Das Schulgeld kostet hier 2500 € im Monat. Es ist ein Internat für Kinder begüterter Eltern. Nur eine solche Nobelschule kann diese aufwendigen Laptop-Klassen bezahlen.

J. Müller,
Internatsleiter : Natürlich belastet das unsere Budgets, aber wir werden in Zukunft nicht auskommen, ohne unsere Schüler in allen Schulen auf die Anforderungen der IT und des modernen Lebens vorzubereiten, und dazu gehört – aus meiner Sicht – ein 1-zu-1-Konzept, was die Ausstattung mit Laptops oder Computern anbetrifft.

Reporter : 250 000 € sind allein die jährlichen IT-Kosten. Das Internat beschäftigt ständig 4 Computer-Techniker. Und die Schüler kommen oft mit ihren Laptop-Problemen.

Antonia : Ich kann mich nicht bei Ines anmelden.

IT-Techniker : Gut, dann schauen wir schnell nach.

Reporter : Da ist auch schon mal die eine oder andere Datei verschwunden.

Antonia : Nachteile natürlich, dass eben bei der Technik immer noch Probleme auftreten könnten.

Reporter : Aber die Schüler sehen noch andere Nachteile, denn der Lehrer hat auf alle Schüler-Laptops Zugriff.

Christopher,
Schüler : Man darf dann natürlich keinen Unsinn machen oder sich nicht erwischen lassen zumindest, weil einfach alles ein bisschen überwacht wird.

S. Görlitz,
Lehrer : Wenn sie sich anderweitig beschäftigen, kann ich das über bestimmte Programme hier entsprechend überprüfen, und dann auch ahnden, wenn es nötig sein sollte.

Reporter : Jedenfalls sieht sich Schloss Neubeuern als Schule der Zukunft, wenn auch mit hohen Kosten und manchen Problemen.

Quelle: ZDF heute, 29.09.2014

Session 2018

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES

ALLEMAND – LETTRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Durée de la préparation : 2 heures et 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie : en allemand Exposé : 15 minutes Entretien avec jury : 15 minutes

Vous rendrez compte en allemand du document sonore indiqué ci-dessous en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue culturel et/ou civilisationnel. Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

Document 1 (Doc1-PRO-A1-CO): "Roboter – eine Hilfe im Alter?"
Source: Wissen vor Acht: Zukunft, Das Erste, 12.09.2016 © BR | DasErste.de

Ce document est à écouter sur le poste informatique à votre disposition.

Seconde partie : en français Exposé : 15 minutes Entretien avec jury : 15 minutes

Vous trouverez dans les pages qui suivent un dossier composé des documents suivants

Documents 2A et 2B : une brève description de la situation d'enseignement et du contenu d'une séquence pédagogique mise en œuvre dans une classe
Document 3 : production orale d'élèves disponible sur le poste informatique
Document 4 : production écrite d'élèves réalisée à l'occasion de cette séquence
Document 5 : un document institutionnel

Vous analyserez :

- les acquis et les besoins linguistiques des élèves ;
- la mobilisation des savoirs, savoir-faire et savoir-être dans la réalisation de la tâche demandée ;
- les opportunités d'une réflexion transdisciplinaire.

Vous vous interrogerez, en vue de l'entretien avec le jury, sur la contribution de la discipline aux objectifs généraux de formation et d'éducation, en prenant notamment appui sur ce dossier.

Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

Document 2A

Situation d'enseignement et séquence pédagogique

La production orale et la production écrite jointes à ce dossier (sans correction ou modification) proviennent d'élèves d'une classe de Première Baccalauréat professionnel « Accompagnement, Soins et Services à la Personne ». Le groupe compte 22 élèves dont le niveau s'étend de A2 à B1.

Le « Jugendparlament Nordrhein-Westfalen » invite des jeunes européens, dont le groupe mentionné ci-dessus, à participer à un forum sur le thème « Famille 2020 ».

En vue de la préparation de cette rencontre, le professeur d'allemand a travaillé avec les élèves une séquence d'apprentissage en lien avec la thématique.

La tâche finale consiste à témoigner sur le regard porté par les jeunes français sur l'accompagnement des personnes âgées.

Le document 2B a été entre autres proposé à la classe dans le cadre des apprentissages, et les élèves ont été soumis à deux évaluations formatives :

Consigne pour la production orale

Vous traiterez la question du maintien à domicile des personnes âgées dans un dialogue que vous jouerez ensuite avec un camarade qui ne partage pas votre opinion.

Consigne pour la production écrite

Rédigez en allemand une contribution pour un forum internet sur la question du concept de maisons intergénérationnelles.

Document 2B

A)

Was ist wohl ein Mehrgenerationenhaus? Stellen Sie Vermutungen mit **vielleicht, wahrscheinlich, vermutlich** an. Diese Ausdrücke helfen Ihnen dabei.

Ein Mehrgenerationenhaus ist vielleicht für Menschen mit wenig Geld.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

~~Menschen wenig Geld~~

Menschen, die neu in der Stadt sind

Kinder und Jugendliche alte Menschen

Migrantinnen und Migranten

junge Familien Menschen mit viel Zeit

B)



PRINTED
IN GERMANY

Titel Nr. 4 100.000,- (11, 8, 1)

Schweden Nr. 42-
Preisen Nr. 111 141,-
Spanien / Italien € 4,35

Japan (inkl. Tax) No. 1,875
Preis 2531 (2231) 0231 31 41
Angebot (inkl. U.S.A.)

Österreich € 4,50
Preis 1,135
Preis 1,135
Preis 1,135
Preis 1,135

Belgien € 1,50
Preis 1,135
Preis 1,135
Preis 1,135

Dänemark € 3,20
Schweiz sfr 5,50

Italien Nr. 181-
Preis 1,135
Preis 1,135

Wohin mit Oma?

PFLEGE-NOTSTAND IN DEUTSCHLAND



HANS-MAGNUS ENZENSBERGER
„Klassenkampf als
Märchenstunde“

Document 3 :

Transcription des dialogues élèves

Dialog 3A

Arthur: Ich denke, eine alte Person muss gehen in ein Altenheim.
Jeff: Bist du dumm? Die Familie muss die alte Personen helfen.
Arthur: Ja, das ist richtig. Aber die Familie haben keine Zeit.
Jeff: Wir müssen nehmen die Zeit. Die Familie ist mehr important.
Arthur: Ja, vielleicht.

Dialog 3B

Nicolas: Meine Oma ist krank. Sie kann nicht noch in ihre Haus wohnen. Meine Eltern weiß es nicht, was machen.
Semih: Sie können engagieren eine Pflegerin.
Nicolas: Ja, aber das kostet viel Geld!
Semih: Aber ein Altenheim ist so teuer auch!
Nicolas: Ja, das ist eine große Problem!

Dialog 3C

Sihem: Meine Großeltern sind alt. Sie verloren den Kopf.
Maïwenn: Meine Großeltern sind in ein Altenheim. So sie sind prima.
Sihem: Ich bin nicht dafür. Wenn meine Großeltern sind mit andere alte Personen, so sie verloren noch mehr den Kopf.
Maïwenn: Aber sie können Spaß haben. Sie können ein „Atelier Tricot“ haben oder Karten spielen.
Sihem: Aber es ist zu teuer. Meine Familie hat nicht genug Geld.
Maïwenn: Ah, ja, das ist ein Problem.

Document 4 : production écrite

EXPRESSION ECRITE

In einem Internetforum wird das Thema « Mehrgenerationenhaus » besprochen. Dort liest du folgende Beiträge:

Mehrgenerationenhäuser sind super. Für mich ist das Schönste die Gemeinschaft. Also es ist prima, dass alle Generationen zusammen kommen...

Ich finde das Zusammenleben in einem MGH schrecklich. Die anderen Leute nerven, und man hat nie seine Ruhe...

Schreibe einen kurzen Beitrag zu dem Internetforum:
Wie ist deine Meinung zu dem Thema? Begründe deine Meinung. (Mind. 30 Wörter)

A) Lola

Ich finde, das Zusammenleben ist eine gute Idee. Die Personen können sich gegenseitig helfen für die Aktivitäten der Zeitung. Die Alten Menschen sind konfliktfähig und kompromissbereit! Das Mehrgenerationenhaus oder die Wohnungsgemeinschaft ist minus daß ein Haus.

B) Justine

"Ich finde Zusammenleben in einem Mehrgenerationenhaus super. Es ist eine gute Idee, es die älteren Menschen erlaubt, nicht allein zu sein. Junge Leute sind glücklich und Senioren auch, weil sie Zeit zusammen verbringen. Zusätzlich können sie viele Aktivitäten und Nachhilfe für Kinder."

C) Nassim

Ich denke, dass ein Mehrgenerationenhaus eine sehr gute Idee ist. Es ist eine Chance für Menschen allein sind oder für die Kinder brauchen Nachhilfe. Die Leute können ihren Kenntnis teilen. Aber das Mehrgenerationenhaus kann Nachteile haben. Zum Beispiel, Personen können langweilig sein oder muss man Kompromisse eingehen. Also Mehrgenerationenhaus kann eine gute Idee sein aber es muss auf andere Menschen tolerant und offen sein damit alles gut geht!

Ich denke, dass ein Mehrgenerationenhaus, ein sehr gute Idee ist. Es ist eine Chance für Menschen allein sind oder für die Kinder brauchen Nachhilfe. Die Leute können ihren Kenntnis teilen. Aber das Mehrgenerationenhaus kann Nachteile haben. Zum Beispiel, Personen können langweilig sein oder muss man Kompromisse eingehen. Also Mehrgenerationenhaus kann eine gute Idee sein aber es muss auf andere Menschen tolerant und offen sein damit alles gut geht!

Document 5

« Scolarisation des élèves en situation de handicap »

Extraits de la circulaire n° 2016-117 du 8-8-2016

Parcours de formation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires

La présente circulaire abroge et remplace la circulaire n° 2006-126 du 17 août 2006 relative à la mise en œuvre et suivi du projet personnalisé de scolarisation (PPS) et la circulaire n° 99-188 du 19 novembre 1999 relative à la mise en place des groupes départementaux de coordination Handiscol.

Introduction

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, qu'ils soient ou non en situation de handicap, est un droit fondamental. Ce droit impose au système éducatif de s'adapter aux besoins éducatifs particuliers des élèves.

L'accueil et la scolarisation des élèves en situation de handicap contribuent à développer pour tous un regard positif sur les différences. L'ensemble des adultes veille à ce que tous les enfants bénéficient en toutes circonstances d'un traitement équitable.

Tout enfant, tout adolescent présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé est inscrit dans l'école ou dans l'un des établissements mentionnés à l'article L. 351-1 du code de l'éducation, le plus proche de son domicile, qui constitue son établissement de référence.

De plus, les enfants et les adolescents accueillis dans un établissement ou service médico-social peuvent être inscrits dans une école ou dans l'un des établissements mentionnés à l'article L. 351-1 du code de l'éducation autre que leur établissement de référence. Cette inscription n'exclut pas leur retour à l'établissement de référence.

L'élève en situation de handicap est un élève comme les autres. Avec les aménagements et adaptations nécessaires, il doit avoir accès aux mêmes savoirs et être soumis aux mêmes exigences.

La participation de ces élèves aux sorties et voyages scolaires et aux activités périscolaires est un droit.

Le rôle et l'avis de la famille est fondamental à chaque étape de la scolarisation de l'élève en situation de handicap. Afin de répondre à ses besoins, la collaboration et la formation de tous les acteurs sont la clé d'une scolarisation de qualité et d'un parcours de formation réussi.

1. Des réponses différenciées pour une école inclusive

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 modifiée d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République introduit, dès son deuxième article, le principe de l'école inclusive pour tous les élèves sans aucune distinction.

Ainsi le rôle de l'équipe éducative est de proposer les premières réponses aux difficultés repérées de l'élève. Dans tous les cas, les actions mises en place sont formalisées.

1.1 Les réponses de droit commun

Des dispositifs permettent de répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves ne nécessitant pas de recourir à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

La réponse de première intention est celle de l'enseignant au sein de la classe qui peut faire appel au réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) en cas de nécessité.

Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) défini à l'article D. 311-12 du code de l'éducation concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement. Il s'agit d'un plan coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins de l'élève, allant de l'accompagnement pédagogique différencié conduit en classe aux aides spécialisées ou complémentaires. Il est élaboré par l'équipe pédagogique, discuté avec les parents et présenté à l'élève.

Le projet d'accueil individualisé (PAI) défini dans [la circulaire n° 2003-135 du 8 septembre 2003](#) permet de préciser les adaptations nécessaires (aménagement d'horaires, organisation des actions de soins, etc.) pour les enfants et adolescents dont l'état de santé rend nécessaire l'administration de traitements ou protocoles médicaux afin qu'ils poursuivent une scolarité dans des conditions aussi ordinaires que possible. Il est rédigé en concertation avec le médecin de l'éducation nationale qui veille au respect du secret médical.

Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP) défini dans [la circulaire n° 2015-016 du 22 janvier 2015](#) permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique. Il est rédigé sur la base d'un modèle national et est révisé tous les ans afin de faire le bilan des aménagements et adaptations pédagogiques déjà mis en place et de les faire évoluer.

Le PAP peut être proposé par l'équipe pédagogique ou la famille et nécessite l'avis du médecin de l'éducation nationale. Il relève du droit commun et n'ouvre pas droit à des mesures de compensation (matériel pédagogique adapté, maintien en maternelle etc.) ou de dispense d'enseignement. Il se substitue, le cas échéant, à un PPRE et laisse place à un projet personnalisé de scolarisation (PPS) si celui-ci est mis en place. Enfin, le PAP n'est pas un préalable à la saisine de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Dès lors qu'un élève bénéficie de mesures de compensation au titre du handicap, il relève d'un PPS pour toute demande relative à un aménagement pédagogique s'il en fait la demande auprès de la MDPH.

1.2 Les réponses nécessitant de recourir à la MDPH

Le projet personnalisé de scolarisation (PPS) défini à l'article D. 351-5 du code de l'éducation nécessite de recourir à la MDPH. Il concerne tous les élèves dont la situation répond à la définition du handicap telle qu'elle est posée dans [l'article L. 114](#) du code de l'action sociale et des familles : « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de la santé invalidant » et pour lesquels la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) s'est prononcée sur la situation de handicap, quelles que soient les modalités de scolarisation.

Le PPS définit et coordonne les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins particuliers des élèves présentant un handicap.

Session 2018

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES
ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Durée de la préparation : 2 heures et 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie : en allemand Exposé : 15 minutes Entretien avec jury : 15 minutes

Vous rendrez compte en allemand du document sonore indiqué ci-dessous en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue culturel et/ou civilisationnel. Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

Document 1 (Doc1-PRO-A3-CO): « Betriebe reagieren auf Azubi-Mangel »
Source: ZDF, heute – in Deutschland, 27.7.2016

Ce document est à écouter sur le poste informatique à votre disposition.

Seconde partie : en français Exposé : 15 minutes Entretien avec jury : 15 minutes

Vous trouverez dans les pages qui suivent un dossier composé des documents suivants

Documents 2A, 2B : une brève description de la situation d'enseignement et du contenu d'une séquence pédagogique mise en œuvre dans une classe
Document 3 : production orale d'élèves disponible sur le poste informatique
Document 4 : production écrite d'élèves réalisée à l'occasion de cette séquence
Document 5 : un document institutionnel

Vous analyserez :

- les acquis et les besoins linguistiques des élèves ;
- la mobilisation des savoirs, savoir-faire et savoir-être dans la réalisation de la tâche demandée ;
- les opportunités d'une réflexion transdisciplinaire.

Vous vous interrogerez, en vue de l'entretien avec le jury, sur la contribution de la discipline aux objectifs généraux de formation et d'éducation, en prenant notamment appui sur ce dossier.

Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

Document 2A

Situation d'enseignement et séquence pédagogique

La production orale et la production écrite jointes à ce dossier (sans correction ou modification) proviennent de quatre élèves d'une classe de Première Baccalauréat professionnel « Transport » et « Logistique ». Le groupe compte 17 élèves dont le niveau s'étend de A2 à B1.

Dans le cadre de la semaine franco-allemande, le groupe se déplace dans l'établissement partenaire de Brême. Les élèves français et allemands sont invités par le « Jugendbeirat » du Sénat afin d'échanger leurs points de vue sur l'importance de la mobilité.

La tâche finale consiste à préparer ce débat et à s'exprimer en argumentant.

En vue de la préparation de cette rencontre, le professeur d'allemand a travaillé avec les élèves une séquence d'apprentissage en lien avec la thématique de l'ouverture internationale.

Le document 2B a été entre autres proposé à la classe dans le cadre des apprentissages, et les élèves ont été soumis à deux évaluations formatives :

Consigne pour la production orale

Relatez un voyage que vous avez effectué en soulignant les bénéfices de cette expérience.

Consigne pour la production écrite

Rédigez en allemand une contribution pour un forum internet sur le thème de l'importance de la mobilité.

Document 2B

Ein Auslandsaufenthalt

Welche Vorteile und welche Nachteile kann es haben, für eine längere Zeit ins Ausland zu gehen? Tragen Sie die Argumente in die Tabelle ein.

- *Man kann seine Sprachkenntnisse verbessern oder neue Sprachen lernen.*
- *Man sieht seine Familie und seine Freunde nicht mehr.*
- *Man entdeckt eine andere Kultur.*
- *Man fängt erst später an zu arbeiten. Das ist schlecht für die Karriere.*
- *Nach einem Jahr Pause hat man keine Lust mehr zu arbeiten.*
- *Man knüpft Kontakte, findet neue Freunde.*
- *Man kann Berufserfahrung sammeln.*
- *Man wird nicht akzeptiert, weil man die Sprache nicht gut genug spricht.*
- *Man wird offener und toleranter.*
- *Man hat vielleicht Schwierigkeiten, sich zu integrieren.*

<u>Vorteile</u>	<u>Nachteile</u>
1.	1.
2.	2.
3.	3.
4.	4.
5.	5.

Document 3A : *Transcription – Armin*

In den Sommerferien ich war in Bosnien mit Auto. Ich bin ein Monat in den... in Bosnien geblieben. Ich war mit meine Mutter, meine Bruder und meine Großvater und meine Großmutter. Ich habe Fußball gespielt mit mein Kusun und Video...Videospiele gespielt.

Zwei Wochen später ich bin...bin ich am Meer gegangen mit mein Mutter, mein Bruder, mein Großmutter und mit mein Tante. Ich bin am Meer während vier Tage geblieben.

Der erste Tag ich geschwimmt und ein bisschen gespielt mit meine kleine Bruder. Der zweite Tag ich Schiff gemacht und es war cool. Die zwei...die letzten zwei Tage ich gebräunt, weil das Meer kalt war. Wann das Meer kalt war, ich gebräunt oder Musik gehört.

Diese Ferien waren sehr cool, weil ich gesehet alle meine Familie.

Document 3B : *Transcription – Joakim*

In Sommerferien zweitausendfifteen ich war in Mayotte mit dem Flugzug. Ich bin eine Monat geblieben. Ich war um meine Familie zu sehen. Ich habe Fußball gespielt mit meine Freunde und meine Cousin. Ich gehe zum Strand. Ich habe geschwommen und Jetski gemacht.

Ein Monat später, ich war in Paris mit meine Vater, und in Paris ich habe Shopping machen, den Tour Eiffel besucht und gehe ich zum Fußballspiel.

Deine...Diese Ferien waren super cool, und ich liebe es zu reisen da ich klein war.

Document 4 : production écrite

A) Beyza

Hallo, für mich ist heutzutage die mobilität nicht so wichtig.

Weil ich finde dass ich alle was ich brauch in der nähe habe.

Dazu wen man im ausland geht musst man auch sich mit die Kultur angewöhnen, man muss auch ein Gehäuse finden und es Kostet Geld.

Ich brauche noch viel meine Eltern und Kann mich nicht viel von sie entfernen, meine familie ist alles für mich.

Ich würde nicht Im Ausland ein Jahr nach dem Ausland gehen, weil ich genügende Schule in Elsass habe. Es ist mir viel einfacher in meine heimat zu bleiben .

B) Emie

Ich war das Surfen im Internet, wenn ich "über diese kleine Debatte über die Mobilität kam.

Ich glaube, dass nach dem Abitur wir noch jung und haben nur wenige Verantwortlichkeiten. Wenn wir unsere familie gegründet haben wir Verpflichtungen, und wir können nicht mehr bewegen, wie wir wollen. Macht aus ins Ausland ist eine große Chance zu bewegen.

Ich denke, Reise ein Vorteil für Unternehmen ist und für unsere eigene Kultur. Die Reise kann außerhalb der Arbeit neue deut. Weit von ihrem Haus kann auch "etwas sehen" nach unserer Schuljahren.

Ich denke, wir genau überlegen müssen, bevor er, aber es ist ein Projekt, das hat viele Vorteile.

Document 5

5 A : extrait du BO n°1 du 7 janvier 2016

Actions européennes

Appel à propositions relatif au programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport - Erasmus+ (2014/2020) - année scolaire et universitaire 2016-2017

NOR : MENC1529964C – circulaire n° 2015-223 du 28-12-2015 – MENESR - DREIC B1

Erasmus+ est le programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport dont s'est dotée l'Union européenne pour la période 2014-2020. Il succède aux programmes et actions communautaires suivants : le programme dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie (EFTLV), le programme Jeunesse en action et les programmes Erasmus Mundus, Alfa, Edulink, Tempus et de coopération avec les pays industrialisés.

Erasmus+ s'inscrit dans le cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation (Éducation et Formation 2020). Il doit donc contribuer aux objectifs stratégiques définis au plan européen en matière d'éducation, de formation et d'enseignement supérieur à l'horizon 2020, en particulier pour :

- développer la mobilité des étudiants afin que 20 % des diplômés de l'enseignement supérieur aient effectué une mobilité au cours de leurs études ;
- faire en sorte qu'au moins 6 % des 18-34 ans diplômés de l'enseignement et de la formation professionnels initiaux aient effectué une période d'études ou de formation à l'étranger ;
- ramener le taux de décrochage scolaire sous la barre des 10 %.

Compte tenu du chômage élevé, en particulier chez les jeunes, les possibilités d'acquérir une expérience complémentaire ailleurs en Europe, à travers un stage ou une période d'études ou de bénévolat, d'échanger entre pédagogues et responsables européens, de construire à travers des partenariats stratégiques internationaux de nouvelles réponses aux besoins de formation, sont plus que jamais une nécessité.

À ce titre, ce programme européen intégré s'inscrit pleinement dans les priorités du gouvernement français qui entend « offrir aux jeunes et aux salariés des formations tournées vers l'emploi et vers l'avenir » grâce, notamment, au doublement en cinq ans de la mobilité internationale des étudiants, des élèves et des apprentis, le tout en s'appuyant sur la dynamique du programme Erasmus+ et en ciblant plus particulièrement les filières professionnelles et technologiques (Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi du 6 novembre 2012). Permettre l'accès de tous les jeunes à l'offre de mobilité européenne et internationale constitue également l'un des principaux objectifs de la politique « Priorité Jeunesse » adoptée lors du Conseil interministériel de la Jeunesse du 21 février 2013

5 B : <http://www.education.gouv.fr>

La mobilité de formation professionnelle des lycéens dans Erasmus+

- **Une forte présence des élèves dans la mobilité de formation professionnelle**
Dans la droite ligne de son prédécesseur Leonardo da Vinci, le programme Erasmus+ finance des **périodes de stage professionnel en entreprise en Europe** et/ou de **mobilité dans un établissement d'enseignement professionnel européen en alternance** avec un apprentissage par le travail dans une entreprise européenne. Ces mobilités, d'une durée de 2 semaines à 12 mois, sont ouvertes aux apprenants de la formation professionnelle (niveaux IV et V) ainsi qu'aux demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle continue.
En 2014, 16 700 bourses de stages avaient été attribuées : avec 10 600 bourses de mobilités, les élèves de lycées professionnels et technologiques préparant un diplôme de niveau IV ou V constituent le public majoritaire (63,5 % du nombre total de bourses).
- **Une mobilisation des académies**
Les projets de mobilité peuvent être portés par un établissement pour ses élèves ou à l'échelle d'une académie pour le compte de plusieurs établissements sous la forme de consortiums. Cette dernière modalité, quasi-absente dans les académies il y a 3 ans, connaît un fort développement : **14 projets portés par des Gip académiques pour le compte des établissements de l'académie ont été déposés en 2015 dont 7 ont pu être financés. Ces 7 projets totalisent 1 375 mobilités de lycéens** et près de 9 % du nombre total de bourses attribuées en 2015 (15 895).

Session 2018

<p>CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP</p>

**Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES**

LETTRES

**ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER**

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Textes :

1. Charles BAUDELAIRE, À une passante, *Les Fleurs du mal*, 1857.
2. Paul ÉLUARD, La courbe de tes yeux, *Capitale de la douleur*, 1926.
3. Pierre de RONSARD, Mignonne, allons voir si la rose, *Odes*, 1524.
4. Pierre de RONSARD, *Sonnets pour Hélène*, 1587.

Travaux d'élèves :

5. Travaux d'élèves.

Documents iconographiques :

1. Claire BRÉTÉCHER, *Les gnangnans*, tome 1, 1976.
2. Priscilla YUKI WILSON,
https://www.huffingtonpost.com/2014/09/08/priscilla-yuki-wilson-different-countries-photoshop_n_5775200.html

Sujet

Dans le cadre de l'enseignement du français en classe de lycée professionnel, vous analyserez le corpus proposé. Vous préciserez les modalités de son exploitation sous la forme d'un projet de séquence d'enseignement. La séquence devra comporter un point d'étude de la langue traité dans une des séances.

Nombre de pages du dossier : **8 pages**

Texte 1

La rue assourdissante autour de moi hurlait.
Longue, mince, en grand deuil, douleur majestueuse,
Une femme passa, d'une main fastueuse
Soulevant, balançant le feston et l'ourlet ;

Agile et noble, avec sa jambe de statue.
Moi, je buvais, crispé comme un extravagant,
Dans son œil, ciel livide où germe l'ouragan,
La douceur qui fascine et le plaisir qui tue.

Un éclair... puis la nuit ! - Fugitive beauté
Dont le regard m'a fait soudainement renaître,
Ne te verrai-je plus que dans l'éternité ?

Ailleurs, bien loin d'ici ! trop tard ! jamais peut-être !
Car j'ignore où tu fuis, tu ne sais où je vais,
Ô toi que j'eusse aimée, ô toi qui le savais !

Charles BAUDELAIRE, À une passante, *Les Fleurs du mal*, 1857

Texte 2

La courbe de tes yeux fait le tour de mon cœur,
Un rond de danse et de douceur,
Auréole du temps, berceau nocturne et sûr,
Et si je ne sais plus tout ce que j'ai vécu
C'est que tes yeux ne m'ont pas toujours vu.

Feuilles de jour et mousse de rosée,
Roseaux du vent, sourires parfumés,
Ailes couvrant le monde de lumière,
Bateaux chargés du ciel et de la mer,
Chasseurs des bruits et sources des couleurs,

Parfums éclos d'une couvée d'aurores
Qui gît toujours sur la paille des astres,
Comme le jour dépend de l'innocence
Le monde entier dépend de tes yeux purs
Et tout mon sang coule dans leurs regards.

Paul ÉLUARD, La courbe de tes yeux, *Capitale de la douleur*, 1926

Texte 3

À *Cassandra*

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avoit desclose
Sa robe de pourpre au Soleil,
A point perdu ceste vesprée
Les plis de sa robe pourprée,
Et son teint au vostre pareil.

Las ! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place
Las ! las ses beautez laissé cheoir !
Ô vrayment marastre Nature,
Puis qu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir !

Donc, si vous me croyez, mignonne,
Tandis que vostre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez vostre jeunesse :
Comme à ceste fleur la vieillesse
Fera ternir vostre beauté.

Pierre de RONSARD, Mignonne allons voir si la rose, *Odes*, 1-18, 1524

Texte 4

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise auprès du feu, dévidant et filant,
Direz, chantant mes vers, en vous émerveillant :
Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle.

Lors, vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,
Déjà sous le labeur à demi sommeillant,
Qui au bruit de mon nom ne s'aille réveillant,
Bénissant votre nom de louange immortelle.

Je serai sous la terre et fantôme sans os :
Par les ombres myrteux je prendrai mon repos :
Vous serez au foyer une vieille accroupie,

Regrettant mon amour et votre fier dédain.
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain :
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

Pierre de RONSARD, Quand vous serez bien vieille, *Sonnets pour Hélène*, 1587

Texte 5 : travaux d'élèves

Consigne : à partir du poème de Ronsard, Mignonne allons voir si la rose, imaginez sous la forme d'une lettre, la réponse d'Hélène à Ronsard. La lettre débutera par : « Vous me dites que je dois profiter de l'instant présent, ne pas attendre demain pour vous aimer ... ».

Cher Ronsard,

Vous me dites que je dois profiter de l'instant présent, ne pas attendre demain pour vous aimer. Dois-je vous écouter ou réfléchir jusqu'à ma vieillesse? Quand vous serez bien vieux et laid dans votre petite maison de campagne, je vous répondrai :

« Ai-je tort ? »

Je pourrai vous dire que je ne pense plus à vous, que tout cela ne me chatouille plus le cœur. Je vous dirai que j'ai de nouvelles ambitions, de nouveaux projets et que malheureusement vous n'en faites pas partie.

Cordialement,

Hélène

Cher Ronsard,

Vous me dites que je dois profiter de l'instant présent, ne pas attendre demain pour vous aimer.

J'ai été touchée par un poème plutôt entreprenant. Je t'assure que notre sentiment n'est pas réciproque. Je suis déjà en couple depuis quelques années et j'aime bien être avec lui.

Je ne suis pas si niaise, je vois bien que tu voulais me récupérer. Je te redis que cela ne se produira jamais et je te le redis pour la dernière fois. Je ne veux pas de toi.

A jamais

Hélène

Cher Ronsard,

Vous me dites que je dois profiter de l'instant présent, ne pas attendre demain pour vous aimer.

Dois-je le faire ou attendre et vous faire marronner ?

Je ne sais pas si ce que vous dites est vrai.

J'ai envie de vous aimer mais je ne sais pas si ça va durer longtemps.

Mais d'un autre côté, je n'ai pas envie de vous aimer car dans votre sonnet vous donnez une image négative de moi.

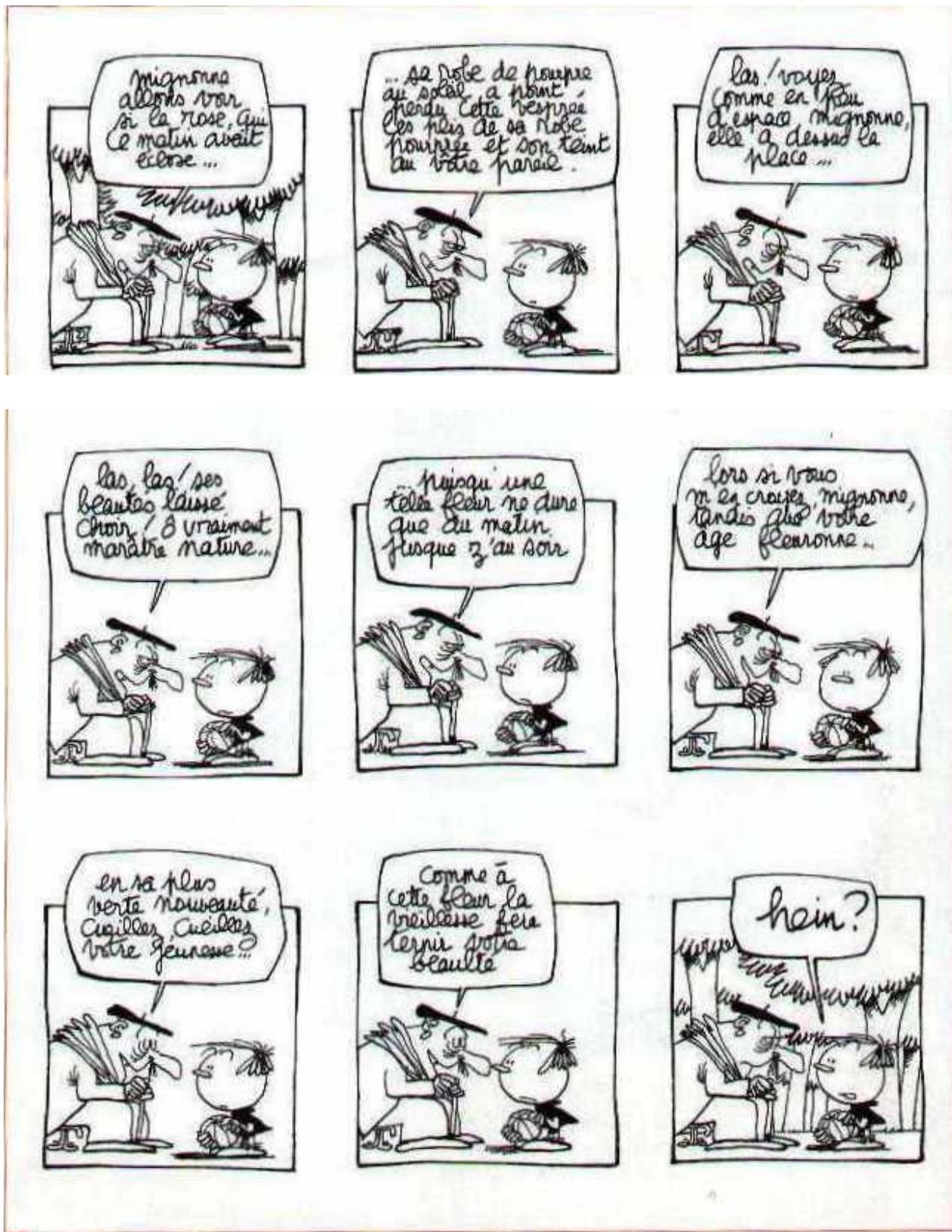
Et vous n'êtes pas trop gentil, c'est méchant de dire que je vais être vieille.

J'attends vos excuses.

Cordialement,

Hélène

Document iconographique 1



Claire BRETÉCHER, *Les gnan gnans*, tome 1 ; 1976

Document iconographique 2

Pour Priscilla Yuki Wilson, actrice et journaliste de radio, la beauté physique d'une personne est subjective. Pour le montrer, cette métisse afro-asiatique a demandé à des retoucheurs d'image de différentes régions du monde (Viêt Nam, États-Unis, Macédoine) de la rendre « jolie » à leurs yeux.

Priscilla Yuki Wilson, actrice et journaliste de radio



Photo originale



Vietnam



Etats Unis



Macédoine

https://www.huffingtonpost.com/2014/09/08/priscilla-yuki-wilson-different-countries-photoshop_n_5775200.html

Session 2018

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES

LETTRES

ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Textes :

1. Georges PEREC, *Déménager, Espèces d'espaces*, 1974.
2. Léopold SÉDAR SENGHOR; extraits de *New-York, Éthiopiennes*, 1956.
3. Alice ZÉNITER, *L'Art de perdre*, 2017.
4. Alice ZÉNITER, *L'Art de perdre*, 2017.

Document iconographique :

1. Photographie de l'arrivée de migrants à Ellis Island au début du XXème siècle.

<http://www.imaginewyork.org/ellis-island.php>

Sujet

Dans le cadre de l'enseignement du français en classe de lycée professionnel, vous analyserez le corpus proposé. Vous préciserez les modalités de son exploitation sous la forme d'un projet de séquence d'enseignement. La séquence devra comporter un point d'étude de la langue traité dans une des séances.

Nombre de pages du dossier : **5 pages**

Texte 1

Quitter un appartement. Vider les lieux.

Décamper. Faire place nette. Débarrasser le plancher.

Inventorier, ranger, classer, trier.

Éliminer, jeter, fourguer.

Casser.

Brûler.

Descendre, desceller, déclouer, décoller, dévisser, décrocher.

Débrancher, détacher, couper, tirer, démonter, plier, couper.

Rouler.

Emballer, emballer, sangler, nouer, empiler, rassembler, entasser, ficeler, envelopper, protéger, recouvrir, entourer, serrer.

Enlever, porter, soulever.

Balayer.

Fermer.

Partir.

Georges PEREC, *Déménager, Espèces d'espaces*, 1974

Texte 2

- I -

New York ! D'abord j'ai été confondu par ta beauté, ces grandes filles d'or aux jambes longues.

Si timide d'abord devant tes yeux de métal bleu, ton sourire de givre
Si timide. Et l'angoisse au fond des rues à gratte-ciel

Levant des yeux de chouette parmi l'éclipse du soleil.
Sulfureuse ta lumière et les fûts livides, dont les têtes foudroient le ciel
Les gratte-ciel qui défient les cyclones sur leurs muscles d'acier et leur peau patinée de pierres.

Mais quinze jours sur les trottoirs chauves de Manhattan

- C'est au bout de la troisième semaine que vous saisit la fièvre en un bond de jaguar
Quinze jours sans un puits ni pâturage, tous les oiseaux de l'air
Tombant soudain et morts sous les hautes cendres des terrasses.
Pas un rire d'enfant en fleur, sa main dans ma main fraîche
Pas un sein maternel, des jambes de nylon. Des jambes et des seins sans sueur ni odeur.
Pas un mot tendre en l'absence de lèvres, rien que des cœurs artificiels payés en monnaie forte

Et pas un livre où lire la sagesse. La palette du peintre fleurit des cristaux de corail.
Nuits d'insomnie ô nuits de Manhattan ! si agitées de feux follets, tandis que les klaxons hurlent des heures vides

Et que les eaux obscures charrient des amours hygiéniques, tels des fleuves en crue des cadavres d'enfants

Léopold SÉDAR SENGHOR, extraits de *New-York, Éthiopiennes*, 1956.

Texte 3

Alice Zeniter raconte l'histoire entre la France et l'Algérie, des générations successives d'une famille de Harkis.

Lorsque le bateau se met à vibrer de toute la puissance de ses moteurs, bourdonnement qui fait écumer la mer, au cas où il aurait tort, au cas où la France abandonnerait vraiment l'Algérie (impossible), Ali tente de fixer le paysage dans sa tête, pour emporter de l'autre côté de la méditerranée, un souvenir précis.

Mais qu'est-ce que c'est ce paysage ? Ce n'est pas le sien. Ce n'est pas la Kabylie. C'est la ville d'Alger, une succession de rues et de maisons sans souvenir qui y soit attaché. Il voudrait regarder avec intensité mais rien ne fait bloc, ni sens dans ce qu'il voit. Ce sont, pan de mur après pan de mur, des immeubles où vivent des gens qu'il ne connaît pas et

qui ne lui sont rien, des rues dont il ignore les noms, et il sent qu'au moment même où il les voit, les images s'effacent de son cerveau, il n'emporte rien, il ne retient rien de ce paysage qu'il observe. Il commence même à croire, qu'à force de fixer, il efface d'autres souvenirs. Comme si l'énergie qu'il mettait à ce dernier regard (pas le dernier, six mois, maximum) provenait de la même source que celle nécessaire à la conservation des images anciennes. Et c'est peut-être des images de sa mère, des images du figuier, des images de l'Italie, ou de l'un de ses mariages qui disparaissent - même pas effacées par Alger mais effacées par rien. Le soleil aveuglant. Un paysage qui paraît éclater et se diviser en morceaux. [...]

Pour Hamid se sera différent. Ils n'en parleront jamais. Mais dans la tête du petit garçon, la vision reste. Alger la Blanche. Éblouissante. Prompte à réapparaître dès que l'on parle du pays. Précise et lointaine à la fois, comme une maquette de ville représentée sous vitrine dans un musée. Les ruelles qui découpent les maisons en blocs, l'escalade de la colline par des bâtiments lépreux. Les villas. Notre-Dame d'Afrique qui déguise Alger en Marseille.

Ce sera cette image-là qui s'installera derrière les yeux de Hamid et ressurgira chaque fois que quelqu'un dira « Algérie ». Et c'est pour lui un phénomène étrange car cette ville, il la voit pour la première fois au moment où le bateau s'en éloigne. Cette ville, elle n'est pas perdue puisqu'elle n'a jamais été possédée (de cette manière dont les êtres humains peuvent posséder les villes par les heures de marche et la faculté de remplacer mentalement chaque plaque de nom de rue par une scène qui s'y est déroulée). Pourtant, c'est elle qu'il emporte, sans même le vouloir. Alger se glisse dans ses bagages.

Pour Naïma, ce sera différent encore. Parce que pour elle, le bateau se prendra dans l'autre sens. Elle verra Marseille s'éloigner et Alger devenir proche. Elle pensera à son père, à son grand-père. Elle pensera Alger n'est pas si blanche. Elle pensera je vais pleurer mais les larmes ne viendront pas et elle essaiera même de les forcer un peu en se disant je voudrais que quelque chose se passe, même si c'est désagréable ou affecté, parce que j'arrive en Algérie et que je ne peux pas simplement me tenir là, debout contre la balustrade.

Alice ZÉNITER, *L'Art de perdre*, 2017

Texte 4

Entre le moment où Ali pose le pied en France, au mois de septembre 1962, et celui auquel Naïma réalise qu'elle ne connaît pas le récit de sa famille mieux que je ne me rappelle l'Énéide, qu'advient-il ? Une histoire sans héros peut-être. Une histoire-en tout cas- qui n'a jamais été chantée. Elle commence dans un carré de toile et de barbelés.

Le camp Joffre-appelé aussi camp de Rivesaltes- où après les longs jours de voyages sans sommeil, arrivent Ali, Yema et leurs trois enfants est un enclos plein de fantômes : ceux des républicains espagnols qui ont fui Franco pour se retrouver parqués ici, ceux des juifs et des Tsiganes que Vichy a raflé dans la zone libre, ceux de quelques prisonniers de guerre d'origine diverse que la dysenterie ou le typhus ont fauché loin de la ligne de front. C'est, depuis sa création, trente ans plus tôt, un lieu où on enferme ceux dont on ne sait que faire en attendant, officiellement, de trouver une solution, en espérant, officieusement, pouvoir les oublier jusqu'à ce qu'ils disparaissent d'eux-mêmes. C'est un lieu pour les Hommes qui n'ont pas d'Histoire car aucune des nations qui pourraient leur en offrir une ne veut les intégrer. Ou bien un lieu pour ceux auxquels deux histoires prêtent des statuts contradictoires comme c'est le cas des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qu'on y accueille à partir de l'été 1962.

Alice ZÉNITER, *L'Art de perdre*, 2017.

Document iconographique



L'arrivée de migrants à Ellis Island au début du XXème siècle

<http://www.imaginewyork.org/ellis-island.php>

Session 2018

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES

LETTRES

ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Sujet : Charles BAUDELAIRE, *L'invitation au voyage*, Spleen et Idéal – *Les Fleurs du mal* (1857)

Question de grammaire : les modes et les temps verbaux dans le poème.

Texte

L'INVITATION AU VOYAGE

Mon enfant, ma sœur,
Songe à la douceur
D'aller là-bas vivre ensemble !
Aimer à loisir,
Aimer et mourir
Au pays qui te ressemble !
Les soleils mouillés
De ces ciels brouillés
Pour mon esprit ont les charmes
Si mystérieux
De tes traîtres yeux,
Brillant à travers leurs larmes.

Là, tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme et volupté.

Des meubles luisants,
Polis par les ans,
Décoreraient notre chambre ;
Les plus rares fleurs
Mêlant leurs odeurs
Aux vagues senteurs de l'ambre,
Les riches plafonds,
Les miroirs profonds,
La splendeur orientale,
Tout y parlerait
À l'âme en secret
Sa douce langue natale.

Là, tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme et volupté.

Vois sur ces canaux
Dormir ces vaisseaux
Dont l'humeur est vagabonde ;
C'est pour assouvir
Ton moindre désir
Qu'ils viennent du bout du monde.
- Les soleils couchants
Revêtent les champs,
Les canaux, la ville entière,
D'hyacinthe et d'or ;
Le monde s'endort
Dans une chaude lumière.

Là, tout n'est qu'ordre et beauté,
Luxe, calme et volupté.

Charles BAUDELAIRE,
Les Fleurs du Mal (1857)

Session 2018

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES

LETTRES

ÉPREUVE D'ADMISSION
ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Sujet : Nathalie SARRAUTE, *Enfance*, incipit (1983).

Question de grammaire : Les pronoms personnels dans le passage entre crochets de « Est-ce vrai ? » à « laisse-moi. ».

Texte

- Alors, tu vas vraiment faire ça ? « Évoquer tes souvenirs d'enfance »... Comme ces mots te gênent, tu ne les aimes pas. Mais reconnais que ce sont les seuls mots qui conviennent. Tu veux « évoquer tes souvenirs »... il n'y a pas à tortiller, c'est bien ça.
- Oui, je n'y peux rien, ça me tente, je ne sais pas pourquoi...
- C'est peut-être... est-ce que ce ne serait pas... on ne s'en rend parfois pas compte... c'est peut-être que tes forces déclinent...
- Non, je ne crois pas... du moins je ne le sens pas...
- Et pourtant ce que tu veux faire... « évoquer tes souvenirs »... est-ce que ce ne serait pas...
- Oh, je t'en prie...
- Si, il faut se le demander : est-ce que ce ne serait pas prendre ta retraite ? te ranger ? quitter ton élément, où jusqu'ici, tant bien que mal...
- Oui, comme tu dis, tant bien que mal...
- Peut-être, mais c'est le seul où tu aies jamais pu vivre... celui...
- Oh, à quoi bon ? je le connais.
- [Est-ce vrai ? Tu n'as vraiment pas oublié comment c'était là-bas ? comme là-bas tout fluctue, se transforme, s'échappe... tu avances à tâtons, toujours cherchant, te tendant... vers quoi ? qu'est-ce que c'est ? ça ne ressemble à rien... personne n'en parle... ça se dérobe, tu l'agrippes comme tu peux, tu le pousses... où ? n'importe où, pourvu que ça trouve un milieu propice où ça se développe, où ça parvienne peut-être à vivre... Tiens, rien que d'y penser...
- Oui, ça te rend grandiloquent. Je dirai même outrecuidant. Je me demande si ce n'est pas toujours cette même crainte... Souviens-toi comme elle revient chaque fois que quelque chose d'encore informe se propose... Ce qui nous est resté des anciennes tentatives nous paraît toujours avoir l'avantage sur ce qui tremblote quelque part dans les limbes...
- Mais justement, ce que je crains, cette fois, c'est que ça ne tremble pas...pas assez... que ce soit fixé une fois pour toutes, du « tout cuit », donné d'avance...
- Rassure-toi pour ce qui est d'être donné... c'est encore tout vacillant, aucun mot écrit, aucune parole ne l'ont encore touché, il me semble que ça palpite faiblement... hors des mots... comme toujours... des petits bouts de quelque chose d'encore vivant... je voudrais, avant qu'ils disparaissent... laisse-moi.]
- Bon. Je me tais... d'ailleurs nous savons bien que lorsque quelque chose se met à te hanter...

- Oui, et cette fois, on ne le croirait pas, mais c'est de toi que me vient l'impulsion, depuis un moment déjà tu me pousses...
- Moi ?
- Oui, toi par tes objurgations, tes mises en garde... tu le fais surgir... tu m'y plonges...

« Nein, das tust du nicht »... « Non tu ne feras pas ça »... les voici de nouveau, ces paroles, elles se sont ranimées, aussi vivantes, aussi actives qu'à ce moment, il y a si longtemps, où elles ont pénétré en moi, elles appuient, elles pèsent de toute leur puissance, de tout leur énorme poids... et sous leur pression quelque chose en moi d'aussi fort, de plus fort encore se dégage, se soulève, s'élève... les paroles qui sortent de ma bouche le portent, l'enfoncent là-bas... « Doch, Ich werde es tun. » « Si, je le ferai. » « Nein, das tust du nicht. » « Non, tu ne feras pas ça... » ces paroles viennent d'une forme que le temps a presque effacée... il ne reste qu'une présence... celle d'une jeune femme assise au fond d'un fauteuil dans le salon d'un hôtel où mon père passait seul avec moi ses vacances, en Suisse, à Interlaken ou à Beatenberg, je devais avoir cinq ou six ans, et la jeune femme était chargée de s'occuper de moi et de m'apprendre l'allemand... Je la distingue mal... mais je vois distinctement la corbeille à ouvrage posée sur ses genoux et sur le dessus une paire de grand ciseaux d'acier... et moi... je ne peux pas me voir, mais je le sens comme si je le faisais maintenant... je saisis brusquement les ciseaux, je les tiens serrés dans ma main... des lourds ciseaux fermés... je les tends la pointe en l'air vers le dossier d'un canapé recouvert d'une délicieuse soie à ramages, d'un bleu un peu fané, aux reflets satinés... et je dis en allemand.. « Ich werde es zerreißen. »

- En allemand... Comment avais-tu pu si bien l'apprendre ?

Nathalie SARRAUTE,
Enfance (1983)